



Evaluation finale du Projet Conjoint

« Femmes, Arbres de Paix : Pionnières de la gouvernance locale inclusive en République Centrafricaines (RCA) »

Rapport Final

(Version Finale)

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date du rapport	28 décembre 2020
Numéro de la version	Final
Evaluateurs	Serge Eric Yakeu Djiam (CE), Consultant International, Chef d'équipe Martial Tanguy Ouakouma N., Consultant National
Gestionnaire de l'évaluation	Jean-Jacques Anderson N'Gbaramou
Spécialiste Régional de l'évaluation	Cyuma Mbayiha
Contact	ONU Femmes Centrafrique
Durée du projet	24 mois
Budget total du projet (\$US)	1 500 000
Financement	PBF Phase 2
Agences récipiendaires	ONU Femmes PNUD
Bailleurs de fonds	Fonds des Nations Unies pour le Consolidation de la Paix (PBSO)

AVANT-PROPOS

L'évaluation finale du projet conjoint "Femmes, Arbres de Paix : Pionnières de la gouvernance locale inclusive en République Centrafricaine" a été réalisée par une équipe de Consultants composée de Serge Eric Yakeu (Chef d'équipe, Consultant International) et Martial Tanguy Ouakouma Nambozoumna (Consultant National). Sa réalisation a été rendue possible grâce à la contribution importante de plusieurs personnes en République Centrafricaine (RCA) et du Bureau Régional de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des Sexes et l'autonomisation des Femmes (ONU FEMMES) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre au Sénégal.

Les Consultants expriment leur reconnaissance aux représentants des deux agences du Système des Nations Unies (SNU) chargées de la mise en œuvre des interventions du projet notamment l'ONU Femmes et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour leur disponibilité à la facilitation de la mission, mais aussi aux entretiens conduits pendant la phase de collecte des données en RCA. La participation des organisations partenaires de mise en œuvre telles que l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA), le Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique (RELEFCA), Planète Femmes Centrafricaines (PFC), et Children's Life in Rural Areas (CLIRA); des organisations de bénéficiaires rencontrées à Bangui, Sibut, Bossangoa et à Bambari, a été très utile pour rassembler les informations primaires sur le terrain. Malgré le planning des rendez-vous assez contraignant dû au contexte sécuritaire du pays, ils ont accepté de se rendre disponibles pour s'entretenir avec les Consultants.

Les remerciements vont tout particulièrement à l'équipe d'ONU Femmes, chargée de la coordination de la présente évaluation. Leur appui à la planification et au suivi des rendez-vous avec les parties prenantes au processus d'évaluation a été fondamentale à la réussite de cette évaluation. En outre, leur disponibilité pour diverses demandes d'informations de la part des Consultants a été très appréciée.

L'équipe d'évaluation

Les informations contenues dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue et la position des agences de mise en œuvre (ONU Femmes et PNUD). La responsabilité des opinions exprimées ainsi que les erreurs de fait ou de jugement demeure celle de l'équipe de Consultants.



SOMMAIRE

SOMMAIRE	v
LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET PHOTOS	vi
ACRONYMES ET ABBREVIATIONS	viii
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	ix
1. CONTEXTE ET OBJET DE L'ÉVALUATION	1
1.1. Contexte	1
1.1.1. Contexte politique.....	1
1.1.2. Contexte économique.....	2
1.1.3. Contexte démographique et social.....	5
1.1.4. Participation politique des femmes dans le processus de consolidation de la paix en RCA.....	7
1.2. Description du projet conjoint.....	8
1.2.1. Objectifs, portée et résultats attendus du projet	8
1.2.2. Théorie de changement.....	10
2. BUT, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'ÉVALUATION	13
2.1. But et objectifs de l'évaluation	13
2.2. Portée et utilisation	13
2.3. Parties prenantes et leurs fonctions	14
3. METHODOLOGIE	15
3.1. Critères et questions d'évaluation	15
3.2. Approche méthodologique.....	16
3.3. Principales étapes méthodologiques.....	16
3.4. Limites de l'évaluation.....	18
4. RESULTATS	19
4.1. Pertinence	19
4.2. Efficacité.....	21
4.3. Efficience.....	29
4.4. Durabilité	31
4.5. Genre, Équité et Droits humains	35
4.6. Participation.....	37
4.7. Inclusion du handicap	39
5. CONCLUSION	41
6. LEÇONS APPRISSES	43
7. RECOMMANDATIONS	43
ANNEXES	45

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET PHOTOS

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Résultats et produits attendus du projet conjoint.....	10
Tableau 2 : Parties prenantes à l'évaluation	14
Tableau 3 : Critères et questions d'évaluation	15
Tableau 4 : Liste des personnes rencontrées par catégorie d'acteurs et par genre	17
Tableau 5 : Analyse du niveau de réalisation des résultats et produits du projet conjoint.	23
Tableau 6 : Analyse comparée des inscriptions aux élections entre 2015 et 2020.	27
Tableau 7 : Recommandations stratégiques et opérationnelles	43

Liste des Figures

Figure 1 : Théorie de Changement du Projet Conjoint.....	12
-----------------------------------------------------------------	-----------

Liste des Photos

Photo 1 : Entretien de groupe avec les coachs à Bambari.....	22
Photo 2 : Observation directe des mégaphones distribués aux femmes leaders à Sibut.	25
Photo 3 : Entretien avec une femme leader à Sibut.....	27
Photo 4 : Exemple d'acte de naissance distribué aux femmes et jeunes filles par le projet.	32
Photo 5 : Entretien avec un groupe Hommes volontaires par les consultants à Bambari	35
Photo 6 : Entretien individuel avec autorité locale à Bossangoa.....	37
Photo 7 : Entretiens de groupe de femmes membres de l'OFCA à Bambari.....	39

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Termes de références	45
Annexe 2 : Références bibliographiques.....	46
Annexe 3 : Matrice d'évaluation	48
Annexe 4 : Liste des parties prenantes consultées.....	54
Annexe 5 : Calendrier détaillé de la mission	58
Annexe 6 : Outils de collecte des données primaires	59
Annexe 7 : Profils des Experts.....	70
Annexe 8 : Cadre des résultats du projet conjoint	72
Annexe 9 : Liste des participants à l'atelier de présentation des résultats et conclusions préliminaires.....	73

ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

ANE	: Autorité Nationale des Elections
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire des États d'Afrique Centrale
CLIRA	: Children's Life in Rural Area
DSRP	: Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FNUCP	: Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
HCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés
MAHRN	: Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale
MINASRN	: Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale
MINPFPE	: Ministère de la Promotion de Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant
MINUSCA	: Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OCHA	: Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
ODD	: Objectifs de Développement Durables
OFCA	: Organisation des Femmes Centrafricaine
ONU Femmes	: L'Entité des Nations Unies pour L'égalité des Sexes et L'autonomisation des Femmes
OSC	: Organisations de la Société Civile
PBF	: Fonds pour la Consolidation de la Paix (Peace Building Fund en Anglais)
PBSO	: Bureau des Nations Unies d'Appui à la Consolidation de la Paix
PFC	: Planète Femmes Centrafricaines
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUAD	: Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
RCA	: République Centrafricaine
RCPCA	: Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix
REFAMP	: Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires de Centrafrique
RELEFCA	: Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique
TdC	: Théorie de Changement
TDRs	: Termes de Références
UNEG	: Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation
UNDAF	: United Nations Development Assistance Framework
UNPBF	: United Nations Peace Building Fund

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce document représente le rapport final de l'évaluation commanditée par ONU Femmes, Bureau de Bangui (RCA). Elle a été exécutée d'octobre à décembre 2020 avec des missions de terrain du 6 au 26 novembre 2020 pour la collecte des données primaires en République Centrafricaine.

Objet de l'évaluation

Le projet conjoint "*Femmes, Arbres de Paix : Pionnières de la gouvernance locale inclusive en République Centrafricaine*" constitue l'objet de cette évaluation. Il a été exécuté sur une période de 24 mois dans 30 communes réparties dans les 06 Préfectures notamment la capitale Bangui, Ouaka (Bambari), Kémo (Sibut), Haute-Kotto (Bria), Nana-Gribizi (Kaga Bandoro) et Ouham (Bossangoa). Le projet avait pour objectifs de soutenir les avancées genres du projet du code électoral pour permettre une amélioration de la participation politique des femmes, favoriser l'inscription massive des femmes en âge de voter (18+) sur les listes électorales et une meilleure compréhension des enjeux de la participation politique des femmes, et appuyer le renforcement des capacités et aptitudes des femmes potentielles candidates aux élections législatives et municipales et créer une chaîne de solidarité communautaire autour des candidatures féminines. La logique d'intervention du projet s'aligne sur trois stratégies décrites dans la section 2 et sur le cadre de résultats du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD 2018-2021) pour la RCA et les priorités du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA).

Les parties prenantes sont composées des agences ONU Femmes et le PNUD, et des partenaires de mise en œuvre notamment Planète Femmes Centrafrique (PFC), l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA), Children's Life in Rural Area (CLIRA) et le Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique (RELEFCA). Les associations féminines, les OSC œuvrant sur les questions de genre, les partis politiques, les cadres féminins de partis politiques, les autorités administratives et politiques compétentes sur les questions électorales et promotion de la femme, leaders communautaires et religieux ainsi que les professionnels de médias sont des bénéficiaires du projet. Il a été financé par le Bureau des Nations Unies d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) à travers le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) à hauteur de 1 500 000 USD.

But, objectifs et portée de l'évaluation

L'évaluation avait pour but de déterminer la contribution du projet à la consolidation de la paix en RCA. Son objectif principal était d'identifier les forces et faiblesses de mise en œuvre du projet tout en générant des connaissances substantielles basées sur des faits et identifier tous résultats inattendus et fournir des recommandations constructives en vue de rendre durables les réalisations du projet. Plus spécifiquement, l'évaluation vise à déterminer le degré de réalisation des résultats (produits et effets) du projet et leur contribution à la consolidation de la paix, d'identifier les facteurs de succès et d'échec et de proposer des mesures correctives afin d'améliorer les performances pour l'atteinte des résultats initialement prévus. Enfin, elle permettra de capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises pour les projets PBF en cours et la planification de nouveaux projets.

L'évaluation couvre toutes les interventions du projet conjoint et ses sous-composantes mises en œuvre de novembre 2018 à novembre 2020. La revue documentaire couvre tout le projet mais les visites de terrain concernent uniquement la capitale Bangui, les localités de Sibut, Bambari et Bossangoa pour des raisons de sécurité et d'accessibilité. Les principaux utilisateurs sont constitués des parties prenantes à la conception et la mise en œuvre du projet genre notamment ONUFEMME et le PNUD.

Méthodologie

Les normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (UNEG) et des principes d'évaluation de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) ont servi de guides à cette évaluation. Suivant une approche non-expérimentale, elle s'est déroulée en trois phases : (i) Démarrage, (ii) Collecte de données primaires et atelier de debriefing des principaux constats à Bangui ; (iii) Analyse des données et production du rapport final d'évaluation. Les aspects contractuels et de planification ont été analysés durant la phase de démarrage. Les méthodes mixtes quantitatives et qualitatives ont été adoptées pour la collecte des données primaires. Des entretiens semi-structurés individuels et de groupes à l'aide des questionnaires en face-à-face, et par téléphone WhatsApp et Skype, ont été conduits auprès de 78 personnes dont 44% d'hommes et 56% de femmes. Les organisations féminines représentent 61% dont 40% d'hommes et 60% de femmes bénéficiaires des interventions du PBF2. Les données quantitatives désagrégées par sexes dérivent de l'exploitation ou analyse documentaire. L'analyse thématique et de contenu à partir d'un cadre analytique spécifique a été appliquée aux données qualitatives et secondaires. Les réponses qualitatives ont également été validées avec des informations quantitatives. Toutes les analyses sont basées sur le genre et les données sont désagrégées par sexe. Enfin, la triangulation (entre sources, méthodes et informations de terrain) a été appliquée aux données obtenues.

Résultats et conclusions

Le projet conjoint est **très pertinent** par rapport aux objectifs lesquels sont alignés aux politiques et cadre de programmation du Gouvernement Centrafricain notamment le RCPCA en matière de relèvement et de consolidation de la paix, la stratégie nationale genre 2019-2022 et la stratégie nationale genre et élections 2020-2022, la résolution 1325, l'ODD 5 sur la promotion de l'égalité entre les sexes ; et la priorité nationale I en matière de paix, sécurité nationale et réconciliation de l'UNDAF 2018-2021. Bien plus, le projet est pertinent et adapté aux besoins des femmes centrafricaines pour leur participation et la promotion de la gouvernance locale inclusive, la consolidation de la paix et la cohésion sociale. L'éducation et le suivi des femmes et jeunes filles leaders pourront aider à valoriser d'avantage ces efforts durant les échanges électorales futures.

La mise en œuvre du projet a été **très efficace** à l'attinte des trois résultats escomptés du projet suivant un mécanisme de coordination opérationnel entre les deux agences. Plusieurs facteurs ont facilité cette réussite notamment l'amélioration du cadre légal et les lois sur les élections à travers l'implication de l'Autorité Nationale des Elections (ANE), le ministère de la promotion de la femme et la cour constitutionnelle, les leaders des partis politiques, les organisations des femmes et les relais communautaires. En revanche, les pesanteurs socioculturelles liées aux conditions patriarcales, le taux d'analphabétisme élevé dû à la sous-scolarisation des femmes et jeunes filles, la situation sanitaire dû au

COVID-19 sont susceptibles d'impacter les résultats du projet. L'existence du code électoral sensible au genre, l'acceptation des femmes sur les listes des partis politiques, l'engagement des femmes aux affaires politiques sont autant de changements attribuables au projet et qui sont favorables à la gouvernance locale inclusive et à la consolidation de la paix. Enfin, le projet a suscité la participation d'autres acteurs comme la MINUSCA, l'ENABEL et l'ONG Oxfam qui travaille avec les femmes pour renforcer leurs capacités de plaidoyers sur d'autres réformes institutionnelles susceptibles de renforcer davantage les efforts de consolidation de la paix en RCA.

L'évaluation trouve le projet **très efficace** sur sa durée et ressources limitées et déployées dans 37% du territoire national. Cette efficacité a été soutenue par plusieurs synergies mises à profit par l'équipe de coordination ONU Femmes et PNUD, les entités gouvernementales, le secrétariat de PBF et les OSCs. En outre, la mise en œuvre et le suivi du projet ont été facilités en provinces par la mise à profit des bureaux terrains du PNUD. Enfin, l'approche de sélection des partenaires de mise en œuvre en fonction des expériences et de leurs expertises dans des projets impliquant les organisations de femmes, via la signature des accords de partenariat ont été des atouts catalyseurs.

En termes de **durabilité**, les capacités techniques et logistiques de l'ANE sur la base de la Stratégie genre 2019-2022 et les synergies locales, l'installation et la formation des volontaires et des coaches pourront poursuivre les acquis du projet s'ils reçoivent des suivis réguliers. Par ailleurs, l'ensemble des parties prenantes sont sensibilisées sur l'importance de la réconciliation pour une paix durable. Aussi, le code électoral sensible au genre et la décision de la cour constitutionnelle, les actes de naissance nécessaire à l'établissement des pièces officielles délivrés aux bénéficiaires sont des éléments durables. Cependant, la pérennisation des acquis du projet nécessiterait l'intégration des volets d'alphabétisation et d'autonomisation économique pour renforcer les capacités de résilience des femmes candidates et leur engagement politique.

Les aspects **genre, équité et droits humains** ont été intégrés dans la conception et la mise en œuvre des activités du projet, en impliquant toutes les catégories socioprofessionnelles notamment les leaders des OSCs, les personnes âgées, les groupes religieux chrétiens, musulmans et peulhs durant les sessions de formations pour promouvoir les changements de comportement.

Le projet conjoint a assuré une **participation** inclusive des organisations de bénéficiaires, les OSCs et les relais communautaires avec l'appui des partenaires de mise en œuvre du projet. Des contrats de collaboration ont été signés avec ces derniers pour préciser le cadre et le plan de travail.

Enfin, les personnes vivant avec un **handicap** ont été impliquées dans la conception et la mise en œuvre des activités du projet. Nonobstant, les personnes vivant avec un handicap physique n'ont pas été sélectionnées comme coaches et volontaires à cause des exigences de ces fonctions. Des VBGs sur la participation des femmes aux élections ont été relevées à Sibut et Bossangoa, et plusieurs partis politiques sont encore réfractaires à l'inscription des femmes sur leurs listes. L'évaluation relève aussi que le niveau d'analphabétisme notamment des femmes les rend davantage très vulnérables.

Leçons apprises

- Dans un contexte fragile et fréquemment sensible, la conjugaison des efforts via des synergies entre les acteurs d'appui à la consolidation de la paix et au développement a favorisé la des résultats meilleurs et multisectoriels dans un processus de promotion de gouvernance locale inclusive et de leadership féminin.
- L'approche participative et inclusive de tous les acteurs clés dans la promotion de la participation politique des femmes aux élections en situation de crise a été une force particulièrement dans un contexte où le processus démocratique en RCA demeure fragile.
- L'implication des relais communautaires (chefs religieux et traditionnels) a été un outil efficace à la réussite de plusieurs activités de sensibilisation dans un processus de mitigation des pesanteurs socioculturelles, de réconciliation et de consolidation de la paix, et surtout d'incitation des femmes à s'inscrire et se porter candidates aux élections locales.

Recommandatons

(a) Recommandations stratégiques

RS1 (ONU Femmes) : *Intégrer les volets d'autonomisation des femmes avec les activités de diversification des revenus des bénéficiaires pour les prochains projets par :*

- La formation aux petits métiers;
- La promotion des caisses d'épargnes rotatifs ;
- Appuis aux petits commerces locaux ;
- Mise en place des champs communautaires pour de larges organisations de femmes particulièrement en provinces.

RS2 (PNUD et ONU Femmes): *Intégrer systématiquement les programmes d'alphabétisation dans les activités de formation pour contribuer à réduire le niveau de vulnérabilité des femmes et jeunes filles.*

RS 3 (PNUD et ONU Femmes): *Capitaliser les acquis du projet et envisager la possibilité de duplication dans d'autres préfectures du pays pour préparer les élections municipales 2021 :*

- Mise en place des mécanismes de vulgarisation et de diffusion des textes et législations aussi en langue locale pour sensibiliser davantage les populations sur les élections futures ;
- Financer la communication de ces textes même en langue locale dans les médias (radios, télévision et presses);
- Prévoir des tables rondes et panels avec des relais communautaires pour inulser les changements de mentalité et réduire les pesanteurs socioculturelles.

(b) Recommandations opérationnelle (RO), ONU Femmes

Prévoir les Suivi post-formations des organisations de femmes leaders formées pour une forte préparation dans les échéances électorales (législatives et municipales) par:

- Déroulement des séances de démonstration sur l'utilisation des mégaphones;
- L'intensification des activités de sensibilisation à l'endroit hommes et relais communautaires;
- Implication des masses médias pour plus de communication notamment en langue locale;

-
- Suivi continue des coaches et volontaires politiques durant les campagnes électorales;
 - Distribution des modules de formation sous forme numérique aux partenaires et relais locaux pour l'extension sessions de formation à d'autres bénéficiaires dans d'autres localités.

I. CONTEXTE ET OBJET DE L'ÉVALUATION

I.1. Contexte

1. Cette section résume les contexte politique, économique, social et de participation politique des femmes dans le processus de consolidation de la paix en République Centrafricaine (RCA). La République Centrafricaine est confrontée depuis le début des années 1990 à des crises successives d'ordre politique, économique et social aussi bien qu'à des conflits armés qui ont fragilisé les institutions républicaines et le secteur privé, et ont participé à la destruction des infrastructures économiques et sociales ainsi qu'à la détérioration générale du niveau de vie de la population. Les conséquences immédiates de cette situation sont une aggravation de la situation de pauvreté et d'insécurité.

2. Selon la Banque Mondiale (2019¹), la RCA est peuplé de près de 4,9 millions d'habitants. Le pays a entamé un long redressement après une crise sécuritaire majeure en 2013 qui a délité son tissu social et déplacé plus de 25 % de sa population.

1.1.1. Contexte politique

3. Le 6 février 2019, le gouvernement centrafricain a signé un accord de paix avec 14 groupes armés sous la médiation de l'Union Africaine. Cet accord bénéficie du soutien de la communauté internationale. Il est également garanti par l'Union Africaine et la Communauté Economique et Monétaire des États d'Afrique Centrale (CEMAC), tandis que la mission de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies (ONU) apporte un soutien essentiel en arrière-plan. Les élections de 2016 ont apporté trois années de transition politique pour tourner progressivement la page aux années de troubles. Les prochaines élections présidentielles devraient se tenir entre décembre 2020.

4. En 2015, les Etats membres des Nations Unies se sont rassemblés à New York pour adopter les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) et l'objectif 5 réitère cette obligation « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* » pour accélérer le développement durable. En Centrafrique, malgré l'existence des instruments juridique, le renforcement du cadre juridique et institutionnel et d'une politique en matière de promotion de l'égalité ainsi que leur poids démographique (52% de la population), les femmes restent encore marginalisées au point de ne pas être en mesure de participer de manière soutenue aux processus de prise de décision y compris la consolidation de la paix et le relèvement². Pendant la transition politique de 2014-2015, des efforts ont été faits dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1325 pour une forte représentativité des femmes dans les sphères de décision et à la consolidation de la paix où on a noté 9 Ministres femmes sur 32; 27 Conseillères au Conseil National de Transition sur 135; 2 Ambassadrices, 3 Préfètes sur 16; 3 Sous Préfètes 71; 3 femmes aux postes clés au Ministère des Finances: Directrice Générale des Douanes, Directrice

¹ Banque Mondiale. Aperçu générale : La Banque Mondiale en République Centrafricaine. Décembre 2019.

² Loi sur la parité de Novembre 2016. Cette loi sur la parité a été promulgué par le président de la république en 2016.

Générale des Impôts et Inspecteur Général des Finances. Toutefois, la violence spécifiquement dirigée contre les femmes s'entend de tous actes de violences dirigées contre le sexe féminin³.

5. Le leadership des femmes et leur participation à la vie politique sont partout menacés. Les femmes sont sous-représentées aussi bien comme électrices⁴ que dans les fonctions dirigeantes, au sein des assemblées élues, dans l'administration publique, dans les partis politiques ou encore dans le secteur privé ou le monde universitaire. Et ceci malgré leurs compétences maintes fois démontrées, en tant que leaders et agents du changement, et en dépit de leur droit de participer en toute égalité à la gouvernance politique.

1.1.2. Contexte économique

6. La croissance économique de la RCA a ralenti à 3,7 % en 2018, la reprise de l'insécurité ayant entravé l'activité économique en perturbant la production agricole, forestière et minière et en retardant les projets d'investissement. Toutefois, depuis 2015 la croissance économique de la RCA a été supérieure à la performance moyenne des pays de la CEMAC et était de l'ordre de 4,8 % en 2019.

7. La Centrafrique doit maintenir sa discipline budgétaire, car elle est toujours exposée à un risque élevé de surendettement. Les efforts du gouvernement continuent de donner des résultats positifs avec un ratio de la dette au PIB qui a baissé à 49 %. À moyen terme, les indicateurs d'endettement devraient s'améliorer progressivement. Selon les estimations, le déficit global devrait se creuser, passant de 1,6 % du PIB en 2017 à 2,7 % en 2019. Représentant 9 % du PIB en 2018, les recettes intérieures restent parmi les plus faibles d'Afrique subsaharienne. Les dépenses publiques ont augmenté pour atteindre 16,3 % du PIB en 2018 à mesure que les dépenses en biens et services ont augmenté. Les dons restent élevés à 7,8 % du PIB en 2018 et environ 11 % en 2019, grâce au soutien des partenaires de développement à l'accord de paix. Les principaux indicateurs économiques regroupent :

- PIB (2017) : 1,95 milliard USD (Banque mondiale) et PIB par habitant (2017) : 382,21 USD (Banque mondiale) ;
- Croissance : - 36,7 % en 2013 / 1 % en 2014 / 4,8 % en 2015 / 4,5 % en 2016 / 4 % en 2017 et 4 % projetés en 2018 (FMI avr. 2018) ;
- Inflation : 6,6 % en 2013 / 11,6 % en 2014 / 4,5 % en 2015 / 4,6 % en 2016 / 3,8 % en 2017 et 3,5 % projetés en 2018 (FMI avr. 2018) ;
- Solde budgétaire : - 5,5 % du PIB (hors dons) / 0,4 % du PIB en incluant les dons (est. 2017, FMI)
Dette publique : 56 % du PIB en 2016 et 51,8 % du PIB en 2017 (dont 23,1 % de dette intérieure)
La dette centrafricaine est considérée à risque de soutenabilité élevé par le FMI.

³ Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes en République Centrafricaine.

- Balance commerciale : - 295 MUSD (est 2017, FMI) et les principaux clients en 2017 sont : France (20M\$), Burundi (10M\$), Chine (8M\$), Cameroun (6M\$) –FMI.
Principaux fournisseurs (2017) : France (65M\$), États-Unis (47M\$), Inde (43M\$), Chine (31M\$) –FMI.
- Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB : i) l'agriculture représente 43 % du PIB en 2016 (vivriers, café, coton, palmier à huile, forêt) ; ii) les industries extractives 16 % du PIB (or et diamant) et industries de transformation (boissons, sucre, cigarettes, tôle) ; iii) les services représentent 41 % du PIB (banques, commerce, hôtellerie, télécommunications).

8. Depuis décembre 2019, le monde entier est confronté à la pandémie du Coronavirus (COVID-19) qui s'est déclenchée en Chine et propagée rapidement au reste du monde. La RCA a enregistré son premier cas le 14 mars 2020. Bien plus qu'une crise sanitaire, cette pandémie touche aujourd'hui toute la structure des économies et a des conséquences sociales importantes. Bien que son impact varie d'un pays à l'autre, il est très probable qu'elle accroisse la pauvreté et les inégalités dans presque tous les pays touchés, ce qui pose de sérieux problèmes de développement économique et social, compromettant ainsi les progrès vers la réalisation des ODD. Les conséquences économiques sont liées principalement aux mesures de restriction de certains mouvements prises par les différents pays touchés par cette crise pour tenter de freiner la propagation de la pandémie. Les statistiques du ministère de la santé et de la population indiquent à la date 06 novembre 4866 personnes sont testées positifs en RCA dont 1924 guéris et 62 décès.

9. Selon les estimations de la Banque Mondiale, on s'attend à une baisse considérable du taux de croissance économique en RCA à cause du contexte de la pandémie de COVID. Selon une étude sur l'impact de COVID19 sur l'économie menée par le PNUD, la croissance économique devrait baisser à 0.8 ou -1,2 %, selon les scénarii de projection macroéconomique retenus soit une baisse de 3.6 à 5,6 points de pourcentage en dessous de son niveau anticipé d'avant COVID19.

10. Si la situation sécuritaire ne se dégrade pas, les perspectives à moyen terme pour la RCA sont positives. La croissance économique en 2019 était 4,8% et devait baisser de l'ordre de -1% cette année à cause de l'impact du COVID-19 survenu en mars 2020. Cette croissance était soutenue par le rétablissement progressif attendu de la sécurité, des services publics vers les provinces, à l'augmentation des investissements publics et privés et à la mise en œuvre des réformes. Lors des indépendances, les Constitutions, les lois et règlements ont consacré l'égalité de l'homme et de la femme dans les documents nationaux⁵.

11. En 2005, des politiques nationales de promotion de l'égalité et de l'équité ont été adoptées par les différents gouvernements⁶. Partout, différentes actions volontaristes ont été engagées pour rattraper le

⁵ Gouvernement de la RCA, Assemblée nationale, Loi 97.013 portant Code de la Famille, articles 254 et suivants, 1997.

⁶ Loi n°06.032 du 27 décembre 2006, portant protection de la femme contre la violence en République centrafricaine, art 1^{er}: La violence spécifiquement dirigée contre les femmes s'entend de tous actes de violences dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris

retard accusé par les femmes centrafricaines sur le plan de l'éducation, de la reconnaissance de leurs droits et de leur insertion dans la vie économique et sociale, par rapport aux hommes. Des efforts indéniables ont été accomplis sur le plan de la scolarisation et de l'insertion socio-professionnelle des femmes, mais il faut bien reconnaître que dans la plupart des cas, le sort des femmes jusqu'à ce jour demeure l'objet de légitimes préoccupations⁷.

- i) Une **inégalité de formation devant l'emploi** : Le faible taux de scolarité des filles restreint d'office leur accès à une formation professionnelle de qualité. En 2018, le taux d'achèvement du primaire en RCA n'est que de 46 % pour les filles contre 68 % pour les garçons, soit un indice de parité de 0,68 (c'est-à-dire que moins de 7 filles achèveraient le fondamental I pour 10 garçons⁸). La même source a noté une forte prévalence des mariages et des grossesses précoces (parmi les plus élevés d'Afrique), susceptibles de compromettre la scolarisation des filles. Dans un pays où le marché du travail reste symbolique, l'opportunité pour la femme de trouver un travail épanouissant et pouvant lui procurer une indépendance économique devient aléatoire. Devant ces contraintes de départ, il ne lui reste plus que le choix de s'adonner aux travaux domestiques et champêtres ou de « faire du commerce », ce qui ne signifie pas non plus grand-chose en termes économiques, car ce vocable recouvre généralement une plongée dans l'informel et dans des activités de survie sans véritable accumulation de capital.
- ii) Une **inégalité dans les revenus** : La majorité des Centrafricains vivent en zone rurale, où la pauvreté sévit. C'est ainsi qu'en milieu rural 81 % des femmes, contre 69 % des hommes, sont affectées par la pauvreté. Dès lors, les femmes courent plus de risque de décéder entre 15 et 49 ans, en raison de la mortalité maternelle liée aux complications de l'accouchement chez les femmes pauvres et des mariages précoces, bien qu'elles aient une espérance de vie moyenne plus élevée que celle des hommes⁹.
- iii) **Des faibles revenus** : Selon la Banque Mondiale (2019), les femmes qui vivent en milieu rural n'ont pratiquement pas de revenus monétaires dignes de ce nom, l'essentiel de leurs activités étant consacré à la fourniture de produits et de services nécessaires à la survie de la famille. Les petites activités de revente de produits agricoles et d'élevage servent à financer des besoins marchands de la famille. En zone urbaine et périurbaine, la femme est devenue de fait le soutien de la famille, quand l'homme confronté au chômage n'assure plus son rôle traditionnel. Malgré cela, les femmes ne peuvent facilement accéder aux prêts bancaires par manque de garanties, ce

la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

⁷ Constitution de la République Centrafricaine - 2016- Art 6, paragraphe 3: La protection de la femme et de l'enfant contre la violence et l'insécurité, l'exploitation et l'abandon moral, intellectuel et physique est une obligation pour l'Etat et les autres collectivités publiques. Cette protection est assurée par des mesures et des institutions appropriées de l'Etat et des autres collectivités publiques.

⁸ MEPS. (2018). Stratégie Cluster Education République Centrafricaine 2019-2021 janvier – décembre 2019 – 2021. Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (MEPS).

⁹ Banque Mondiale. Aperçu générale : La Banque Mondiale en République Centrafricaine. Décembre 2019.

qui les empêche également d'améliorer ou de développer des activités agricoles et de se procurer des revenus monétaires.

12. De nos jours, il n'y a malheureusement pas d'outils statistiques fiables pour mesurer l'apport des femmes dans la production de la richesse nationale et donc de chiffrer leur contribution à la constitution du PIB. Cependant, du fait de la situation économique difficile du pays, la femme centrafricaine est passée très rapidement du statut de la « fourmi oubliée » à celle d'agent économique de plus en plus important. Elle est présente dans tous les secteurs productifs de l'économie et domine l'économie informelle. C'est elle qui fait vivre en réalité la plus large partie de la population par de petits commerces de produits vivriers, de produits de première nécessité, de vêtements bon marché, etc. Toute cette activité économique est financée en grande partie sur fonds propres, sans crédits bancaires significatifs.

13. Les femmes organisent des formes de solidarité financière associatives à travers des tontines (Kérémba) et diverses formes de structures d'épargne et de crédit, mais il se pose le problème de lignes significatives et structurées de refinancement. Les femmes se battent pour vivre, survivre et faire vivre leurs familles. Puisqu'elles constituent la majorité de la population, l'absence de politique pour accroître leur efficacité économique et sociale, en vue de les sortir de leur statut de fait de « citoyen de seconde zone », est ainsi contre-productive pour l'ensemble du pays.

1.1.3. Contexte démographique et social

14. Sur le plan démographique¹⁰, la RCA comptait une population d'environ 4,6 millions d'habitants en 2018 avec une densité de 6,2 hab/km². Le taux de croissance démographique était de 19,8/1000 en 2018 avec une espérance de vie de 53,5 ans. Selon l'UNICEF (2012), le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) était de 56,6 %. Les principales religions couvrent l'animisme, le christianisme et l'islam. Selon le PNUD (2019), la RCA fut classé 159^e sur 189 en 2013 contre 188^e sur 189 en 2019 devant le Niger par rapport à l'indice de développement humain.

15. La pauvreté reste élevée et on estime qu'environ 71 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté international (1,90 dollar par jour, en parité de pouvoir d'achat) en 2018. Près de 643 000 personnes sont encore déplacées à l'intérieur du pays tandis que 575 000 réfugiés centrafricains ont trouvé refuge dans les pays voisins. Selon les estimations de la Banque Mondiale en 2019, 2,9 millions de Centrafricains, soit plus de la moitié de la population du pays, devraient avoir besoin d'une aide humanitaire, dont 1,6 million sont dans une situation d'extrême urgence. Afin de répondre aux besoins humanitaires, le gouvernement centrafricain et le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) ont officiellement lancé le 7 janvier 2019 un Plan d'intervention humanitaire de 430,7 millions de dollars pour l'année 2019.

16. L'on note des améliorations dans la fourniture de services publics essentiels dans le sud-ouest du pays. La mortalité maternelle est l'une des plus élevées au monde (882 pour 100 000 naissances

¹⁰ INED estimation 2018. Nations Unies, projections de population mondiale (<https://population.un.org/wpp/>).

vivantes), tandis que le taux important de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans (179 pour 1000) illustre la gravité de la situation sanitaire. Les niveaux de malnutrition sont élevés, 41 % de la population souffrant de malnutrition chronique (retard de croissance). Le taux de fécondité est élevé avec de 6,2 enfants par femme.

17. La RCA fait partie des pays qui affichent les plus faibles indicateurs d'instruction et d'égalité homme-femme. La faible qualité de l'enseignement primaires et le manque d'enseignement secondaire pour les filles, ainsi que les nombreuses violences à l'égard des femmes et des filles, avec 11 000 incidents signalés chaque année (2016), dont 74 % sont des enfants, constituent un défi urgent pour le pays. Par ailleurs, l'inégalité homme-femme s'est considérablement accentuée, et apparaît comme un problème important de développement. En effet, les performances dans le domaine humain en RCA font ressortir clairement des différences notables qui montrent qu'effectivement les femmes sont victimes des inégalités qui les empêchent de jouir des mêmes droits et des mêmes chances. Face à cette situation de déséquilibre social où les femmes payent les lourds tributs, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant à redonner confiance à la population en vue de la participation inclusive des hommes et des femmes aux efforts de redressement national.

18. Selon une étude menée par le PNUD en mai 2020 dans le contexte COVID-19, les femmes qui occupent une place très importante dans le secteur informel (80%) sur les marchés et les entreprises familiales seront les plus touchées par les effets de la pandémie. La fermeture de 3 679 établissements scolaires fonctionnels soit 1 416 969 apprenants entraîne des coûts sociaux et économiques élevés. En effet, les perturbations induites par la fermeture des établissements scolaires et universitaires, ajoutés au rétrécissement du marché de l'emploi, y compris les emplois temporaires, affecteront toutes les communautés, celles vivant dans les zones de conflit et notamment les réfugiés et les déplacés internes. Elles rendent encore beaucoup plus difficiles les conditions de vie des jeunes, des personnes avec handicap physique et moral, des ménages et notamment les ménages dirigés par les femmes, renforcent les risques de violation des droits des femmes, filles et enfants, notamment en ce qui concerne la propension à la hausse des cas de viols, de violences conjugales, de mariages précoces et autres violences basées sur le genre.

19. La République centrafricaine reconnaît officiellement la citoyenneté pleine de la femme et l'égalité entre les sexes, conditions essentielles pour une participation effective des femmes au développement économique et social. La réalité montre pourtant de grands déficits. Cependant, le taux d'analphabétisme des femmes reste plus bas que celui des hommes (68 % des femmes sont analphabètes). Ainsi, elles accèdent moins facilement à une formation professionnelle et rencontrent donc de grandes difficultés pour trouver un travail et parvenir à une indépendance sociale. L'adoption d'une politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité en 2005 assortie d'un plan d'action en 2007 s'inscrit dans cette perspective. Cette politique vise l'accès équitable des hommes et des femmes aux conditions et opportunités du développement. En outre, la dimension genre est-elle intégrée dans le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) comme une approche transversale du développement. Au plan international, le Gouvernement a ratifié des traités et des conventions et a souscrit aux divers programmes d'action visant la protection et la promotion de la femme.

20. La loi reconnaît que quiconque, par des méthodes traditionnelles ou modernes, aura pratiqué ou tenté de pratiquer, ou favorisé l'excision ou toutes autres méthodes de mutilations génitales féminines sera puni¹¹. Cependant, les mutilations génitales sont toujours répandues. L'excision touche en moyenne 37 % des femmes en RCA, et jusqu'à 90 % dans certaines régions du pays. Les conséquences sont nombreuses et graves : chocs septiques, douleurs, infections, difficultés d'accouchement, problèmes psychologiques et sexuels, ou encore le décès.

21. Dans le code pénal centrafricain, la pratique est certes officiellement condamnée, mais reste pour beaucoup encore considérée comme un facteur d'intégration communautaire et la réalité est d'ailleurs qu'aucune juridiction n'a jamais été saisie. Par manque d'éducation, les femmes méconnaissent trop souvent leurs droits. Par voie de conséquence, les violences verbales et corporelles existent toujours, les femmes subissant bien davantage que les hommes des violences d'une extrême gravité, ou encore les problèmes de succession demeurent aujourd'hui pour la plupart résolus en faveur des hommes. La femme centrafricaine est mère en moyenne de quatre enfants, doit s'occuper des tâches domestiques et, par manque d'argent, doit mener diverses autres activités sources de revenus.

1.1.4. Participation politique des femmes dans le processus de consolidation de la paix en RCA

22. La République Centrafricaine (RCA) a connu une série de crises depuis 1990 qui ont eu pour conséquence l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité, l'affaiblissement des capacités de l'État, la destruction du tissu social et économique, tant en milieu rural qu'urbain. En dépit du poids démographique des femmes (plus de 50.2% de la population) et de la volonté politique affichée (Promulgation de la Loi sur la Parité), la participation à la vie politique et publique, des femmes en RCA y compris dans les processus de consolidation de la paix et de relèvement économique, demeure très largement en deçà des normes et des standards internationaux.

23. Depuis le retour à la légalité constitutionnelle de 2016, on note une régression dans cette évolution et aujourd'hui le pays présente les données suivantes sur la représentation et le leadership des femmes en politiques et dans le gouvernement en République Centrafricaine :

- **Gouvernement** : i) 7 femmes seulement sur 23 ministres, soit environ 18% ; ii) une femme et 2 hommes au Secrétariat technique d'appui au Ministre conseiller à la Réconciliation nationale ; iii) 12 femmes sur 129 députés soit 8% à l'Assemblée nationale ; iv) 2 femmes sur 16 Préfets soit 13% ; v) 6 femmes sur 65 Sous-Préfets soit 8% ; vi) 23 femmes sur 153 Maires soit 3% ; vii) 4/8 membres désignés, soit 50% avec Présidence-Femme ; viii) 2/24 femmes à la Haute cour de la justice, soit 8,33% ; ix) 2/5 femmes, soit 40% au Haut conseil de la communication; x) 2/14

¹¹ Loi n°06.005 du 20 juin 2006 Bangayassi relative à la santé de reproduction, Art 19 : Quiconque, par des méthodes traditionnelles ou modernes, aura pratiqué ou tenté de pratiquer, ou favorisé l'excision ou toutes autres méthodes de mutilations génitales féminines sera puni d'un emprisonnement de 2 à 5 ans et d'une amende de 100.000 à 1.000.000 de francs CFA. La peine sera portée au double en cas de récidive.

femmes, soit 14,8% comme Ambassadeurs de la RCA ; xi) 7/19 femmes, soit 36,8% à la Haute Autorité Chargée de la Bonne Gouvernance avec une femme comme Vice-Présidente ; xii) 18/79 femmes, soit 22,78% au Conseil Economique et Social ; xiii) 2/5 femmes, soit 40% au Conseil national de médiation ; xiv) 2/7 femmes, soit 28,5% à l'Autorité nationale des élections avec une femme comme Présidence.

- **Administration** : i) 4810/27656 femmes, soit 17,3% à la Fonction publique ; ii) 5/25 femmes, soit 20% à l'Inspection générale d'Etat ; iii) 2/16 femmes, soit 12,5% dans le corps des Préfets, 6/73 soit 8,2% dans le corps des sous-préfets ; iv) une femme et 2 hommes au Secrétariat technique d'appui à la RSS.

1.2. Description du projet conjoint

1.2.1. Objectifs, portée et résultats attendus du projet

24. Le Projet conjoint de l'Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (ONU Femmes) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) « *Femmes, arbres de paix : Pionnières de la gouvernance locale inclusive en République Centrafricaine - RCA* » soutenu via le volet GYPI de PBF a pour objectifs de (i) Soutenir les avancées genres du projet du code électoral permettant ainsi une amélioration de la participation politique des femmes ; (ii) Favoriser l'inscription massive des femmes en âge de voter (18+) sur les listes électorales et une meilleure compréhension des enjeux de la participation politique des femmes dans les sites du projet ; (iii) Appuyer le renforcement des capacités et aptitudes des femmes potentielles candidates aux élections législatives et municipales et créer une chaîne de solidarité communautaire autour des candidatures féminines.

25. Le projet est mis en œuvre dans 30 Communes réparties dans les 06 Préfectures à savoir : la Capitale Bangui, Ouaka (Bambari), Kémo (Sibut), Haute-Kotto (Bria), Nana-Gribizi (Kaga Bandoro) et Ouham (Bossangoa). Initialement prévu pour une durée initiale de 18 mois de Novembre 2018 à Mai 2020, le projet a bénéficié d'une extension sans cout supplémentaire de 6 mois et s'achèvera le 30 novembre 2020. Il s'agit donc d'une évaluation finale du projet conjoint dont les activités sont arrivées à échéance dans les différentes zones d'interventions et dont la mise en œuvre a été assurée par six partenaires techniques notamment quatre partenaires de l'ONU Femmes (Planète Femmes Centrafrique (PFC), l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA), Children's Life in Rural Area (CLIRA) et le Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique (RELEFCA) et deux partenaires du PNUD à savoir le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires de Centrafrique (REFAMP).

26. Suivant le document de projet, sa logique d'intervention repose sur trois stratégies de mise en œuvre telles que décrites ci-après. Elle s'aligne au cadre de résultats du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+2018-2021) pour la RCA et les priorités du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA).

-
- **Stratégie scientifique d'intervention basée sur l'évidence** : elle consiste en une recherche statistique et anthropologique à mesurer les différents indicateurs de la participation politique des femmes et du leadership féminin, à analyser les déterminants du statut quo de la marginalisation politique des femmes, à déterminer les leviers du changement et à établir la carte des OSC féminines dédiées à la réponse genre et gouvernance inclusive. Cette recherche permettrait de disposer des données quantitatives et qualitatives pour apprécier les progrès entre la situation initiale et les situations ultérieures au projet.

- **Stratégie partenariale basée sur la diversité et la complémentarité technique et géographique des acteurs, la déconcentration du projet et la spécialisation des paliers de la pyramide d'intervention**

Le partenariat ONU Femmes et PNUD (d'une mission de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique - MINUSCA), et deux entités publiques (ANE et Ministère en charge de la promotion de la femme) et de cinq Organisations de la Société Civile (OSC) a été mise à profit. Ces partenariats visaient à assurer une synergie de diversité d'expérience en action genre et gouvernance démocratique, la capitalisation de la connaissance et de l'enracinement respectif des OSC dans les régions d'intervention pour maximiser l'effet endogène ou acceptabilité de l'initiative et la pertinence du choix des approches opérationnelles.

- **Mécanisme de contrôle et de correction de l'effectivité du fonctionnement exhaustif et qualitatif des différents éléments du dispositif d'intervention et la mesure de la situation ex-ante et de la situation finale ex-post pour apprécier le niveau de changement induit par le processus d'innovation.**

27. Le projet a ciblé les catégories de bénéficiaires suivantes : i) les associations féminines ; ii) les clubs étudiantins et scolaires ; iii) les OSC œuvrant sur les questions de genre ; iv) les partis politiques ; v) les cadres féminins de partis politiques ; vi) les autorités administratives et politiques compétentes sur les questions électorales et promotion de la femme ; vii) les leaders communautaires et religieux ; viii) les professionnels de médias.

28. Le projet est financé par le Bureau des Nations Unies d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) à travers le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) à hauteur de 1 500 000 USD. Le tableau I résume les résultats et produits attendus du projet conjoint tels qu'établis pour atteindre les objectifs de départ.

Tableau I : Résultats et produits attendus du projet conjoint

Résultats attendus	Produits
R1 : les avancées genre du projet du code électoral sont adoptées et permettent une amélioration de la participation des femmes	<p>1.1. 130 décideurs politiques (présidents des partis politiques, des groupes parlementaires, Membres du gouvernement, etc) comprennent mieux les enjeux de la prise en compte du genre dans le processus électoral</p> <p>1.2. L'ANE bénéficie d'un appui technique et matériel pour la mise en œuvre de sa stratégie genre</p> <p>1.3. 30 femmes parlementaires et membres leaders de la société civile formés sur la prévention des conflits</p> <p>1.4. 400 acteurs clés du processus électoral (ANE, Partis politiques, OSC) bénéficient d'une formation sur le nouveau code électoral et spécifiquement sur les avancées genre</p> <p>1.5. 60 000 femmes bénéficient des activités de vulgarisation du nouveau code électoral (distribution du résumé du code traduit en Sango, campagne médiatique, etc)</p>
R2 : Les femmes en âge de voter (18+) dans les sièges du projet sont inscrites sur les listes électorales et comprennent mieux les enjeux de la participation politique des femmes	<p>2.1. 300 leaders d'OSC bénéficient d'une formation des formateurs sur les enjeux de la participation politique des femmes et la citoyenneté</p> <p>2.2. 50 professionnels des médias bénéficient d'une formation sur le rôle des médias dans la promotion des élections inclusives</p> <p>2.3. 08 radios communautaires bénéficient d'un appui matériel pour l'accompagnement du leadership féminin</p> <p>2.4. 500 000 femmes et hommes bénéficient des activités de sensibilisation sur le processus démocratique, les enjeux de la participation politique des femmes et la citoyenneté (causeries éducatives, campagne d'affichage, distribution des dépliants, campagne médiatique, etc)</p> <p>2.5. 3 000 femmes en âge de voter bénéficient des appuis matériels et financiers pour l'établissement des pièces officielles (acte de naissance, Carte Nationale d'Identité-CNI et carte d'électeur)</p>
R3 : Les capacités et aptitudes des femmes candidates sont renforcées et les leaders communautaires ont fait la promotion du leadership féminin	<p>3.1. 50 leaders associatifs bénéficient d'une formation des formateurs des femmes politiques</p> <p>3.2. 50 leaders associatifs bénéficient d'une formation des coachs politiques des femmes</p> <p>3.3. 1 000 femmes politiques sont formées et coachées politiquement par les formateurs et coachs politiques des femmes</p> <p>3.4. 90 leaders communautaires bénéficient d'une formation sur leur rôle dans la promotion de la participation politique des femmes</p>

1.2.2. Théorie de changement

29. Le cadre des résultats de l'annexe 8 constitue le référentiel de l'évaluation de la performance du projet conjoint. La Théorie de changement illustré à la figure 1 permet d'avoir un discernement de la logique d'intervention.

30. A priori, le document de projet donne une bonne impression de la nature participative et inclusive de toutes les parties prenantes aussi bien dans la conception que dans la mise en œuvre des activités du projet. Nonobstant, une analyse sommaire des documents et rapports de suivi du projet indique qu'aucune évaluation à mi-parcours n'a été prévue et réalisée. Le projet prévoyait une évaluation finale et un audit financier à terme. Une évaluation à mi-parcours permettrait de proposer des mesures correctives vers l'atteinte des résultats et objectifs escomptés.

31. Les trois résultats ainsi que les produits correspondants tous pris dans les hypothèses de réalisation semblent réalisables au regard du cadre de résultats de l'annexe 8. Toutefois, le projet paraît ambitieux compte tenu non seulement du calendrier assez limite (24 mois), mais aussi et surtout des contraintes

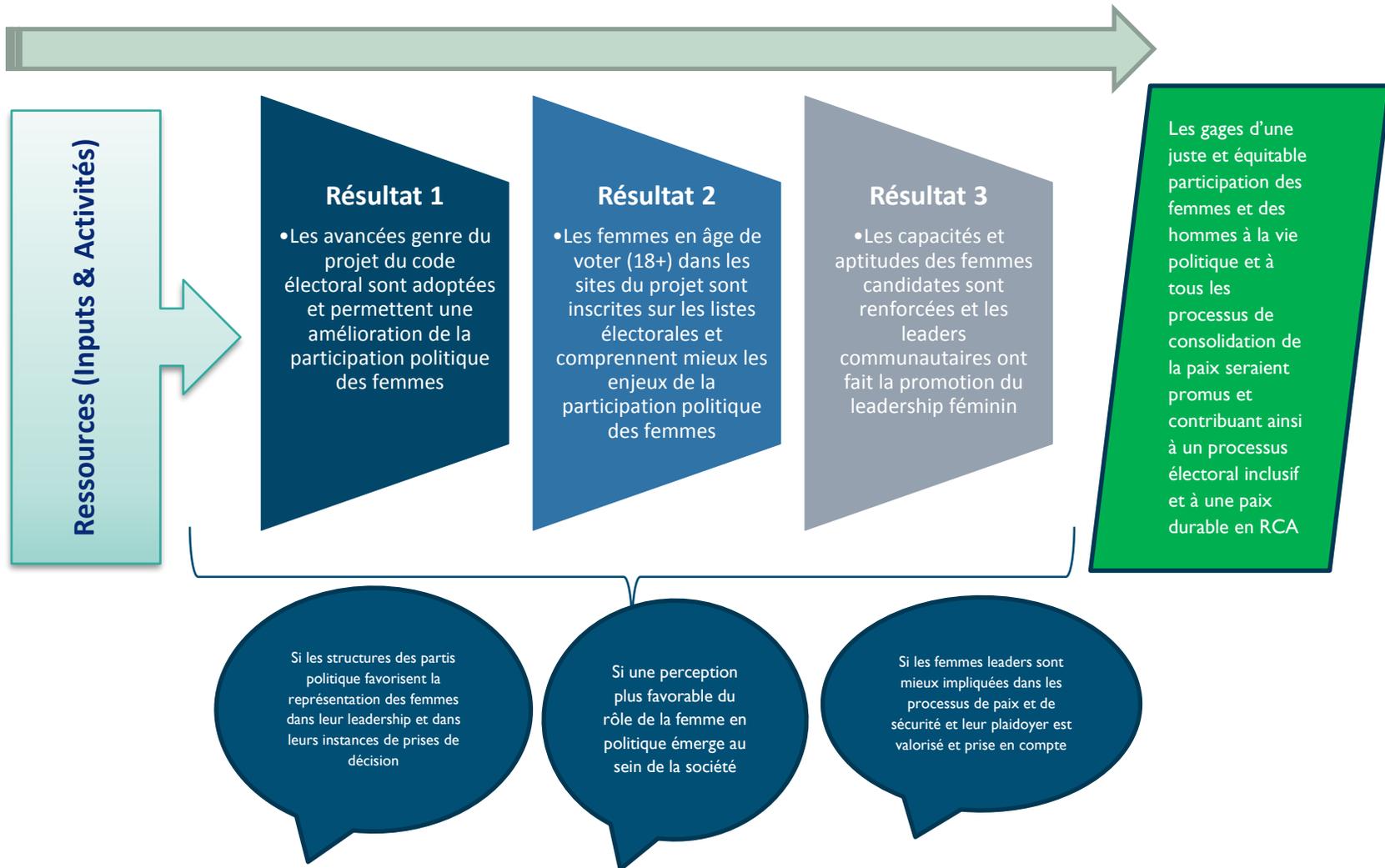
liées aux contextes pays en RCA marquées par l'insécurité qui sévit dans la plupart des communes ciblées. Ainsi, l'évaluation permettra d'appréhender la performance du projet afin d'apporter une appréciation sur les activités réalisées ou non, comment elles ont été réalisées et dans quelles conditions ou alors pourquoi elles ne l'ont pas été ? D'ores et déjà, le critère « impact » n'a pas été attribué à cette évaluation. L'analyse se focalisera uniquement sur les effets et leur durabilité.

32. Le résultat 1 vise à booster la représentativité féminine par un nouveau cadre juridique qui sera formulé de sorte à préciser la forme, le contenu et l'amplitude de la prise en compte du genre dans la constitution des listes de candidatures aux différents scrutins, les voies de recours, les procédures et les sanctions qui se rattachent aux cas de violations. La finalité est de contraindre les partis politiques à investir plus de femmes non pas en qualité de suppléantes, mais en tant que titulaires. Ce résultat est dans une certaine mesure conditionnée par l'acceptation des femmes dans leur leadership par certains partis politiques auxquels elles sont affiliées. Les cinq produits de ce résultat paraissent atteignables malgré le produit 5 qui vise à vulgariser le code électoral en langue locale (Sango) à environ 60 000 femmes dans les communes ciblées. Néanmoins, les indicateurs du cadre de résultats semblent moins ambitieux.

33. De même, le résultat 2 porte sur l'augmentation de 20 % du taux des femmes inscrites sur les listes électorales par rapport aux élections de 2015-2016. En dehors du produit 2.4 qui vise à toucher 500 000 femmes et hommes sur le processus démocratique, les enjeux de la participation politique des femmes et la citoyenneté via des causeries éducatives, des campagnes d'affichage, des distributions des dépliants et autres campagnes médiatiques, les indicateurs de résultats semblent assez louables et atteignables. Il en est de même pour le résultat 3 dont son produit 3.3 paraît très ambitieux. Le projet ambitionnait de mettre sur pied un mécanisme pérenne de coaching et de formation des femmes (élues ou aspirantes) aux niveaux central, régional et local qui leur permettra d'agir efficacement sur les politiques publiques sur les plans local, régional et national, selon une approche de gouvernance plus inclusive des besoins/intérêts différenciés des femmes et des hommes dans les programmes de développement. Dans un contexte politiquement fragile comme celui de la RCA, il est fort probable que plusieurs facteurs pourraient compromettre la réalisation des activités escomptées. Entre autres facteurs, l'on peut citer : i) l'absence d'un cadre juridique et légal existant pour assurer une meilleure représentativité des femmes de manière égalitaire ; ii) normes socioculturelles ; iii) une faible motivation et engagement des leaders de la société civile, religieux plaident pour la participation et l'engagement des femmes et des jeunes filles dans le processus de réconciliation nationale et la valorisation de leur image. Par ailleurs, le contexte politique pourrait aussi influencer le suivi des activités notamment avec les affectations multiformes des agents du gouvernement, ou encore des mutations des staffs des agences onusiennes impliquées.

34. L'évaluation identifiera et fournira d'amples informations susceptibles de renseigner sur la nature des facteurs positifs ayant contribué à l'atteinte ou non des résultats escomptés, et surtout les raisons du niveau de réalisations. Une analyse des approches de coordination assumées par ONU Femmes et le PNUD associées à la participation des parties prenantes sera développée.

Figure I : Théorie de Changement du Projet Conjoint



2. BUT, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION

35. Cette section résume le but, les objectifs et la portée de l'évaluation.

2.1. But et objectifs de l'évaluation

36. Conformément au cadre des lignes directrices du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (FNUCP) et des Agences onusiennes responsables de la mise en œuvre du Projet, l'évaluation avait pour but de déterminer la contribution du projet à la consolidation de la paix en RCA. Tout en identifiant les forces et faiblesses de mise en œuvre du projet, l'évaluation génère également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et fera des recommandations constructives en vue de rendre durables les réalisations du programme. Plus spécifiquement, l'évaluation vise à :

- Déterminer le degré de réalisation des résultats (produits et effets) du programme et leur contribution à la consolidation de la paix ;
- Identifier les facteurs de succès (ou d'échec) ;
- Proposer des mesures correctives afin d'améliorer les performances pour l'atteinte des résultats initialement prévus.

2.2. Portée et utilisation

37. Portée chronologique : L'évaluation couvre la durée de vie du Projet à savoir de Novembre 2018 à Novembre 2020.

38. Portée géographique : La revue documentaire couvre tout le projet conjoint. Cependant, les visites de terrain ont été effectuées dans un échantillon assez représentatif des 30 Communes de mise en œuvre réparties dans les 04 Préfectures suivantes : Bangui, Ouaka (Bambari), Kémo (Sibut) et Ouham (Bossangoa).

39. Portée thématique et programmatique : l'évaluation couvre les sous-composantes et différents bénéficiaires du projet conjoint notamment :

- Les institutions impliquées dans la mise en place du cadre juridique électoral, lesquelles ont été sensibilisées pour l'adoption des normes favorables à la participation électorale des femmes ;
- Les principaux acteurs du processus électoral et les organisations féminines qui se sont appropriées de la sensibilité Genre du nouveau code électoral ;
- Les organisations de la société civile et les radios communautaires/TV partenaires du projet qui sont soutenues dans leurs efforts de dissémination des connaissances en matière de participation politique des femmes et d'éducation à la citoyenneté et de résolution pacifique des conflits ;
- Les femmes notamment celles vivant avec un handicap et en âge de voter des zones cibles du projet qui ont bénéficié d'un appui pour l'établissement de leur pièce officielle (Carte

d'électeur et/ou acte de naissance) et ont été sensibilisées en vue de leur participation future en tant qu'électrice aux échéances électorales de 2020 et 2021.

- Les potentielles candidates femmes au niveau local ayant bénéficié des formations spécifiques, d'un coaching personnalisé et qui ont posé des actes politiques significatifs.
- Les leaders communautaires et les professionnels des médias qui ont été soutenus dans leur plaidoyer en faveur de la participation des femmes en politique et de la paix.

40. Ce rapport final d'évaluation ainsi que les recommandations servent de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et ou la mise en œuvre des futures initiatives relatives à la participation politique et à la consolidation de la paix (Gouvernance, Femme Paix et sécurité).

2.3. Parties prenantes et leurs fonctions

41. Le tableau 2 résume les principales parties prenantes à cette évaluation et leurs fonctions.

Tableau 2 : Parties prenantes à l'évaluation

Typologie	Composition	Fonctions
Comité de direction	Coordonnateur Pays (ONU Femmes)	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve l'initiation de l'évaluation, ses Termes de Référence et la dissémination de ses conclusions - Émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation
Comité de gestion de (Gestionnaire de l'évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialiste en Suivi et Evaluation ONU Femmes RCA - Spécialiste en Évaluation au Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre (ONU Femmes à Dakar) - Analyste en Suivi et Evaluation au Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre (ONU Femmes à Dakar) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gère la sélection des consultants, les arrangements contractuels ainsi que les paiements - Approuve les livrables et en assure la qualité - Garantir l'indépendance de l'évaluation - Assure la diffusion des conclusions et recommandations
Groupe de référence (Organe consultatif)	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Autonomisation des Femmes, de la Protection de la Famille et de l'Enfant (MAFPFE) - Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale (MAHRN) - Autorité Nationale des Élections - ONU Femmes et PNUD - Secrétariat du PBF à Bangui 	<ul style="list-style-type: none"> - Passe en revue le cahier des charges de l'évaluation - Émet des avis techniques à des étapes-clés de l'évaluation (rapport de démarrage, Rapport provisoire et rapport final d'évaluation) - Appui la diffusion du rapport final de l'évaluation, en particulier les conclusions et recommandations
Bénéficiaires directs	<ul style="list-style-type: none"> - Planète Femmes Centrafrique - Organisation des Femmes Centrafricaine - Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique - Organisations de femmes de l'ONG CLIRA 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la collecte des données primaires
Consultants	<ul style="list-style-type: none"> - Consultant international - Consultant national 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite de l'évaluation y compris avec des visites de terrain en RCA - Production des livrables énumérés en annexe I (TDRs).

3. METHODOLOGIE

42. Cette section présente l'approche méthodologique adoptée et résume les principales étapes ainsi que les limites de l'évaluation.

3.1. Critères et questions d'évaluation

43. Quatre critères de l'OCDE à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité ; et de trois critères transversaux notamment le Genre, équité et droits humains ; la participation ; et l'inclusion du handicap ; ont été mis à profit pour cette évaluation.

44. Les questions d'évaluation organisées en fonction de ces critères et des sous-questions ont été développées suivant la matrice d'évaluation détaillée en annexe 2. L'équipe d'évaluation a décliné les questions principales (7) en sous-questions (19) dans le but de recueillir des réponses spécifiques et désagrégées par sexes et par catégories de bénéficiaires (Tableau 3).

Tableau 3 : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions clés d'évaluation
1. Pertinence et cohérence	1.1. Les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du programme préalablement définis ? 1.2. Le projet Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?
2. Efficacité	2.1. Dans quelle mesure la réalisation des activités a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix ? 2.2. Est-ce que le mécanisme de coordination du projet entre les agences a-été fonctionnel et efficace ? 2.3. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ? 2.4. De quelle manière les résultats du projet ont contribué à des changements structurels vis-à-vis des moteurs de conflit ?
3. Efficience	3.1. Dans quelle mesure les composantes du projet étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ? 3.2. Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du projet ? 3.3. Les produits et services ont-ils été livrés à temps à moindre coût grâce à l'adoption et / ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?
4. Durabilité	4.1. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du projet conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ? 4.2. Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? 4.3. À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ? 4.4. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du projet conjoint, au niveau local et national ?

5. Genre, Equité et droits humains	5.1. Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ? 5.2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ? 5.3. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / nationale ?
6. Participation	6.1. Quelles sont les preuves de l'implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
7. Inclusion du Handicap	7.1. Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ? 7.2. Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

3.2. Approche méthodologique

45. L'approche non-expérimentale¹² utilisée est conforme aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (UNEG) révisés en 2016¹³, de ses guides éthiques, et des principes d'évaluation de l'OCDE¹⁴ notamment d'utilisation, de rigueur, d'inclusivité et sexospécificité, de confidentialité et respect du consentement éclairé des participants, et de respect des droits humains.

46. Etant donné le caractère sensible au genre de cette évaluation, l'analyse globale s'est faite sur la base des constats empiriques soumis à un processus de triangulation, c'est-à-dire par une comparaison croisée des méthodes de collecte de données (secondaires et primaires) en procédant à un recoupement sexospécifique des informations obtenues auprès de diverses sources. La triangulation a permis de valider les principales conclusions à partir desquelles les principales recommandations ont été formulées de manière participative avec les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet conjoint. L'évaluation s'est déroulée en trois étapes : (i) Démarrage (Rencontre de cadrage, revue documentaire, conception et la rédaction du rapport de démarrage), (ii) Collecte de données primaires et debriefing des principaux constats et conclusions ; (iii) Analyse des données et production du rapport provisoire de l'évaluation, et intégration des commentaires du groupe de référence et du Comité de gestion, et soumission du rapport final d'évaluation.

3.3. Principales étapes méthodologiques

47. La phase de démarrage conduite du 20 octobre au 9 novembre 2020 a débuté par une rencontre introductive avec ONU Femmes par téléconférence via Microsoft Teams. Les aspects contractuels, la logistique notamment de l'accès à l'information et aux documents du projet, le procédé de partage d'information, des contacts des personnes à interviewer durant la phase de collecte des données, des

¹² Il n'existe pas de groupe témoins de participants à la conception du projet genre.

¹³ Normes et Standards d'évaluation UNEG: www.unevaluation.org/document/download/2601

¹⁴ Principes OECD et critères DAC disponibles à: <https://www.oecd.org/development/evaluation/2755284.pdf>

rôles et responsabilités des parties prenantes, et le chronogramme de déroulement de la mission avec les échéances pour les livrables attendus ont été analysés. Un rapport de démarrage a été produit pour décrire le design de l'évaluation et le plan de travail.

48. L'emploi des méthodes mixtes quantitatives et qualitatives a permis de collecter les données primaires et secondaires. Les données quantitatives proviennent essentiellement de la revue de littérature tels que les rapports d'activités mensuels et annuels du projet. La collecte des données primaires a eu lieu du 9 au 25 novembre 2020 à Bangui, Sibut, Bambari et Bossangoa. A cet effet, les critères de sécurité, d'accessibilité et de représentativité des organisations de mise en œuvre entre les deux agences ONU Femmes et PUND ont été appliqués pour le choix des localités à visiter. La revue documentaire¹⁵ a permis d'identifier et de compléter la liste des personnes à rencontrer sur le terrain. La méthode d'échantillonnage raisonnée proposée par De Vaus (2001)¹⁶ a été adoptée pour considérer les acteurs à interviewer suivant leurs rôles et responsabilités. Des entretiens semi-structurés individuels et de groupes à l'aide des questionnaires en face-à-face, et par téléphone WhatsApp et Skype, ont été conduits auprès de 78 personnes au total à raison d'environ 44% d'hommes et 56% de femmes. Les organisations féminines représentent 61% dont 40% d'hommes et 60% de femmes bénéficiaires des interventions du projet (tableau 4). Des observations structurées à l'aide d'une check-list ont été conduites dans les localités visitées, l'objectif étant de vérifier la conformité des matériaux distribués aux organisations de femmes bénéficiaires.

Tableau 4 : Liste des personnes rencontrées par catégorie d'acteurs et par genre

Typologie d'acteurs	Government		Agences SNU		Partenaires de mise en oeuvre		Organisations féminines		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre	4	3	8	7	2	6	19	28	34	44
Sous-total	7		16		8		47		78	
%	57.1	42.9	53.3	46.7	25	75	40.4	59.6	43.6	56.4
Total (%)	9.1		19.5		10.4		61		100	

Source: Données primaires collectées durant la mission en RCA.

Légende: F = Femmes H = Hommes

49. Les données quantitatives désagrégées par sexes dérivent de l'exploitation ou analyse secondaire des données quantitatives existantes des rapports d'activités du programme, et tout autre rapport jugé collecté durant la mission. Les guides d'entretien ont été organisés par type d'acteurs, leurs rôles et responsabilités. Chaque entretien avec un informateur clé a duré environ 60 minutes. A la fin de la

¹⁵La liste des documents consultés est disponible en annexe 2.

¹⁶De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.

phase de collecte de données, les informations collectées provenant de différentes sources ont été triangulées pour synthétiser et identifier les résultats entre les méthodes, et les sources. Un atelier de présentation des résultats et conclusions préliminaires a eu lieu à Bangui afin de recueillir davantage de commentaires, des questions de clarifications et surtout des suggestions constructives pour la production du rapport final d'évaluation.

50. Toutes les données recueillies, anonymes et confidentielles, ont été analysées de manière agrégée par priorités et résultats escomptés. L'analyse thématique et de contenu à partir d'un cadre analytique spécifique a été appliquée aux données qualitatives et secondaires. Les réponses qualitatives ont également été validées avec des informations quantitatives. Toutes les analyses sont basées sur le genre et les données sont désagrégées par sexe. Enfin, la triangulation (entre sources, méthodes et informations de terrain) a été appliquée aux données obtenues.

3.4. Limites de l'évaluation

51. L'évaluation finale vise à apprécier le projet par rapport aux effets attendus et à identifier et documenter ses résultats inattendus ou non planifiés significatifs. Cependant, l'évaluation est limitée au niveau de sa portée. En effet, à ce stade, il n'est pas possible de réaliser une évaluation d'impact. Par ailleurs, la question sécuritaire qui obligera à un choix raisonné des localités à visiter. Les zones où l'insécurité est grande peuvent avoir des caractéristiques particulières en lien avec la mise en œuvre du projet et par conséquent se limiter aux zones sécurisées pourrait limiter la portée des conclusions et recommandations de l'évaluation. Plusieurs entretiens ont été conduits par Skype ou appels WhatsApp durant la phase de collecte des données primaires.

52. En outre, plusieurs groupes de bénéficiaires finaux (groupes de femmes et jeunes filles) ne pouvaient s'exprimer en Français ou tout du moins préféraient s'exprimer en langue locale. A cet effet, les compétences linguistiques du Consultant national ont été mises à profit pour assurer la traduction durant les focus de groupes. Il n'a pas été possible de trouver une personne ressource femme pour renforcer l'équipe d'évaluation.

53. Enfin, pour tenir compte des considérations sexo-spécifiques, les groupes socioéconomiques ont été désagrégés par sexe pour mieux renseigner sur leurs niveaux de participation. Au niveau des entretiens qualitatifs un effort a été fait pour assurer également cette représentativité des sexes et des groupes socioéconomiques.

4. RESULTATS

54. Conformément aux dispositions du rapport de démarrage, les résultats sont arborés par critères d'évaluation. Pour chaque critère, les réponses et analyses sont organisées autour des questions clés d'évaluation. Elles ont été triangulées pour assurer la fiabilité et la validité des informations énumérées dans cette section.

4.1. Pertinence

Questions clés - Pertinence

Les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du projet préalablement définis ?

Le projet conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?

55. L'analyse documentaire ainsi que les entretiens avec les deux agences de mise en œuvre montre que les activités du projet convergent avec les objectifs spécifiques notamment d'appui institutionnel autour du code électoral pour favoriser la participation politique des femmes. Par ailleurs, les activités de renforcement des capacités des femmes au processus électoral ont permis de susciter non seulement leurs inscriptions massives sur les listes électorales mais aussi et surtout leur volonté de se porter candidates aux élections législatives de 2020 et municipales de 2021. Sur le plan institutionnel, l'implication des instances nationales clés telles que l'Autorité Nationale des Elections (ANE), la Cours Constitutionnelle et les ministères sectorielles indispensables à la promotion de la femme a été très pertinente. Tout en renforçant les capacités des autorités locales vis-à-vis des politiques nationales en matière de promotion de la participation politique des femmes, la pertinence du projet au regard de ses objectifs prédéfinis réside également dans l'appui de la stratégie genre et élections, une cartographie de démembrement de l'ANE dans les différentes régions du pays pour une meilleure gestion des élections ainsi que la participation massive des femmes.

56. En termes d'alignement, le projet conjoint s'est aligné aux politiques, programmes et cadre de programmation du Gouvernement Centrafricain notamment le RCPCA¹⁷ en matière de relèvement et de consolidation de la paix, la Politique Nationale pour la Promotion de la Femme (PNPF), la stratégie

¹⁷ Particulièrement en son Pilier 1 : Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation et Effet 1.4 : Faciliter la réconciliation et la cohésion sociale ; Pilier 2 : Renouveler le contrat social entre l'Etat et la Population et mettre en place les conditions pour le retour des réfugiés et les solutions durables pour les personnes déplacées.

nationale genre 2019-2022 et la stratégie nationale genre et élections 2020-2022, de la résolution 1325, de l'ODD 5 sur la promotion de l'égalité entre les sexes avec un accent particulier sur l'autonomisation des femmes et des filles vis-à-vis de la défense de leurs droits ; de l'axe et priorité nationale I en matière de paix, sécurité nationale et réconciliation de l'UNDAF 2018-2021. Par ailleurs, l'ensemble des informateurs clés sont unanimes sur le fait que le projet est cohérent aux cadres de programmation des autres partenaires notamment en matière de promotion de démocratie et des élections¹⁸. Le focus est essentiellement accentué aux besoins des femmes de faire entendre leur voix et participer à la reconstruction de leur pays à travers leur participation politique en tant électrices et leaders, et via des activités de réconciliation et de consolidation de la paix.

57. Enfin, le projet répond étroitement aux besoins des femmes soutenus par la politique du gouvernement à renforcer les efforts de cohésion sociale. Il est pertinent pour soutenir les efforts conjoints et s'imposent encore davantage comme un impératif à faire participer les femmes à la gouvernance locale inclusive et à la consolidation de la paix. Le projet a aussi mis l'accent sur les besoins de parité pour soutenir le gouvernement centrafricain dans cette voie, qui néanmoins nécessite une éducation des femmes et jeunes filles leaders. Les groupes de femmes impliqués ainsi que des chefs communautaires et leaders religieux dans multiples activités de concertation aux processus de dialogue, sont à même d'aborder les autorités locales pour faire valoir leur participation et représentation aux élections locales (législatives de 2020 et municipales de 2021).

Encadré I – Constats Pertinence

CPC1 – Les activités du projet conjoint mises en œuvre sont conformes aux objectifs prédéfinis. Elles permettent de soutenir la pertinence du projet vis-à-vis des avancées genre en relation au code électoral pour une participation massive des femmes comme électrices et candidates aux élections de 2020 (législatives) et 2021 (municipales), et le renforcement de leurs capacités politiques.

CPC2 – L'évaluation trouve que le projet est intrinsèquement aligné aux politiques et cadre de programmation du Gouvernement Centrafricain notamment le RCPCA en matière de relèvement et de consolidation de la paix, la Politique Nationale pour la Promotion de la Femme (PNPF), la stratégie nationale genre et élections 2020-2022, de la résolution 1325, de l'ODD 5 sur la promotion de l'égalité entre les sexes avec un accent particulier sur l'autonomisation des femmes et des filles vis-à-vis de la défense de leurs droits ; de l'axe et priorité nationale I en matière de paix, sécurité nationale et réconciliation de l'UNDAF 2018-2021.

CPC3 – Enfin, le projet est pertinent et adapté aux besoins des femmes centrafricaines pour leur participation et la promotion de la gouvernance locale inclusive, la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Cependant, des efforts supplémentaires notamment en éducation et de suivi des femmes et jeunes filles leaders pourraient aider à valoriser d'avantage ces efforts.

¹⁸ Par exemple, l'Agence de Développement du Gouvernement Belge (ENABEL) en RCA met en œuvre deux projets au nom de l'Union européenne dans le secteur de la gouvernance démocratique (élections) et la gouvernance de 2020 à 2021.

4.2. Efficacité

Questions clés - Efficacité

Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix ?

Est-ce que le mécanisme de coordination du projet entre les agences a été fonctionnel et efficace ?

Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?

De quelle manière les résultats du projet ont contribué à des changements structurels vis-à-vis des moteurs de conflit ?

58. Dans son ensemble, l'évaluation trouve que le projet a été efficace dans l'atteinte de ses objectifs et des résultats escomptés. Les activités du projet ont contribué significativement à la réalisation de tous les résultats 1, 2 et 3 dans un contexte humanitaire très fragile¹⁹. Les entretiens avec les parties prenantes et particulièrement les organisations partenaires de mise en œuvre et les groupes de femmes bénéficiaires permettent d'affirmer que les multiples séances de sensibilisations combinées aux causeries éducatives ont fortement contribué au développement de la cohésion sociale pour une paix durable, ce qui permet de soutenir les accords de paix signés par le gouvernement, mais aussi et surtout l'atteinte des objectifs 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), 10 (Réduire les inégalités), et 16 (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous) des ODDs.

59. De plus, l'amélioration du cadre légal a permis d'élaborer deux décrets sur la parité entre la femme et l'homme (texte d'application de la loi en attente de signature à la Présidence de la République, qui sera signé après organisation du Ministère de la Justice). Le Décret portant organisation et

¹⁹ Le Plan de réponse Humanitaire (PRH) d'OCHA (2020) révèle que le pays demeure très fragile. Malgré les espoirs soulevés par la signature de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) en février 2019 et la diminution conséquente des affrontements directs entre groupes armés, les violences ont perduré tout au long de l'année 2019, entraînant pertes humaines, souffrances et déplacements. Des assassinats, des enlèvements, des arrestations, des détentions arbitraires, des traitements cruels, inhumains et dégradants, des extorsions, des pillages, des destructions ou appropriations de biens sont enregistrés tous les jours. Au-delà de la violence quotidienne dans certaines sous-préfectures, des incidents d'une extrême violence ont entraîné la mort de dizaines de personnes et le déplacement de milliers de civils (Bakouma en janvier, Paoua et Bocaranga en mai, Mingala en août et Birao en septembre). On comprend dès lors que 41% des ménages du pays craignent pour la sécurité des adultes, 42% d'entre eux pour celles de leurs enfants.

fonctionnement de la loi sur la parité entre l'homme et la femme a permis de faire une analyse des lois discriminatoires pour les conformer aux textes internationaux sur les droits de la femme. Des clarifications ont été fournies aux bénéficiaires pour distinguer les textes contraignants et celles non discriminatoires. Par exemple, le harcèlement sexuel comme entrave à la participation de la femme et à la chose politique, et la loi sur la protection de la femme contre le harcèlement sexuel. De même, le projet a permis d'impulser la révision du code pénal et l'adoption des modes de scrutins favorables à la participation politique des femmes. L'on note une nette amélioration avec l'adoption du scrutin de liste pour les élections législatives et l'acceptation des candidatures des femmes indépendantes sous décision de la cour constitutionnelle.

60. Le mécanisme de coordination entre les deux agences a été fonctionnel et assez efficace. La mise en commun des efforts entre ONUFEMMES et le PNUD a été indispensable à la réalisation des activités structurées autour des trois résultats du projet. Le rôle stratégique du PNUD au niveau institutionnel focalisé au résultat 1 est jugé assez performant par l'ensemble des acteurs rencontrés, notamment avec l'ANE, la cour constitutionnelle et l'utilisation du forum des femmes parlementaires pour faire le plaidoyer auprès des femmes leaders et organisations de femmes bénéficiaires et le renforcement de leurs capacités sur le processus et déroulement des élections (exemple : atelier sur le mode de calcul ou transcription des résultats). Les résultats 2 et 3 ont été menés par ONU Femmes avec une implication des Organisations de la Société Civile (OSCs) et les leaders communautaires tels que les chefs religieux et chefs traditionnels. Néanmoins, l'évaluation note que ces derniers qui sont des vecteurs ou agents potentiels de changements attendus ont été moins impliqués contrairement aux groupes de femmes dont le

leadership est limité par les pesanteurs socio-culturelles liées au mode de vie fortement patriarcal en RCA. Le projet aurait dû accorder plus d'attention à ces hommes qu'aux femmes.



Photo 1 : Entretien de groupe avec les coachs à Bambari.

Source : Equipe d'évaluation

61. En termes de réalisations, le tableau 5 donne une analyse globale du niveau d'atteinte des résultats et des produits du projet conjoint. En dehors des indicateurs 1.2.1 (Résultat 1), 2.2.3 (Résultat 2) et 3.2.1 (Résultat 3), qui ont été surévalués compte tenus des limites temporaires, sécuritaire et financière du projet, les autres indicateurs de résultats ont été largement atteints. Les réalisations suivantes ont été assez remarquables et déterminantes pour soutenir les efforts de participation politique et leadership des femmes et jeunes filles : i) Formation des coachs formateurs mixtes (hommes et femmes) pour l'appui aux femmes leaders, le leadership féminin, connaissance de la loi portant code électoral, la loi de la parité et le code de la famille ; ii) Mise en place des plateformes des organisations

des femmes notamment pour renforcer le cadre de communication entre femmes ; iii) Organisation et animation des forums d'échange entre femmes leaders des organisations féminines ; iv) Organisation des sessions de plaidoyers qui ont abouti à la révision et l'application des textes favorisant la participation des femmes dans le processus politique et des affaires publiques avec l'implication des administrations publiques, les leaders communautaires, les chefs religieux, et les comités de paix. Enfin, l'organisation des sessions de formation pour les acteurs clés impliquant le personnel de l'ANE, la structure centrale et les démembrements, les partis politiques et ministères concernés, les forces de l'ordre (Police et Gendarmes) et des campagnes d'information ont été d'un atout important.

Tableau 5 : Analyse du niveau de réalisation des résultats et produits du projet conjoint.

Libellés	Cibles	NR (%)	Ecart
Résultat 1 : Les avancées genre du projet du code électoral sont adoptées et permettent une amélioration de la participation politique des femmes			
<i>Produit 1.1. Les institutions impliquées dans la mise en place du cadre juridique électoral sont sensibilisées pour l'adoption des normes favorables à la participation électorale des femmes</i>			
Indicateur 1.1.1 – Nombre d'institutions impliquées dans des initiatives sensibles au genre	03	100	0
Indicateur 1.1.2 – Nombre de séances de plaidoyer organisées par le Forum des femmes parlementaires en préparation de l'adoption du code électoral	130 (DP), 30 (FP)	+100	0
<i>Produit 1.2. Les principaux acteurs du processus électoral et les organisations féminines se sont appropriées de la sensibilité Genre du nouveau code électoral</i>			
Indicateur 1.2.1 – Pourcentage des leaders du processus électoral(F/H) et organisations féminines des zones cibles qui indiquent une meilleure compréhension des avancées Genre du nouveau code électoral	400 acteurs & 60 000 femmes	60	Oui
Indicateur 1.2.2 – Nombre de mesures prises par les acteurs clefs en faveur de la participation politique des femmes au processus électoral	04	100	0
Résultat 2 : Les femmes en âge de voter (18+) dans les sites du projet sont inscrites sur les listes électorales et comprennent mieux les enjeux de la participation politique des femmes			
<i>Produit 2.1. Les organisations de la société civile et les radios communautaires/TV partenaires du projet sont soutenues dans leurs efforts de dissémination des connaissances en matière de participation politique des femmes et d'éducation à la citoyenneté et de résolution pacifique des conflits</i>			
Indicateur 2.1.1 – Nombre de leaders(femmes/hommes) d'OSC dont les capacités ont été renforcés pour disséminer les connaissances acquises auprès de la population	300 leaders OSC	100	0
Indicateur 2.1.3 – Nombre des radios communautaires et TV partenaires du projet émettant des messages pour la promotion de la participation politique des femmes et la paix	05	+100 (12)	0
<i>Produit 2.2. Les femmes en âge de voter des zones cibles du projet bénéficient d'un appui pour l'établissement de leur pièce officielle (Carte d'électeur) et sont sensibilisées en vue de leur participation future en tant qu'électrice aux échéances électorales de 2021</i>			

Indicateur 2.2.1 – Nombre de pièce officielles émises en faveur des femmes	3 000	+100	0
Indicateur 2.2.3 - Pourcentage des femmes ayant bénéficiées des activités du Projet indiquent une amélioration de leur compréhension du processus électoral	500 000	50	Oui
Résultat 3 : Les capacités et aptitudes des femmes candidates sont renforcées et les leaders communautaires ont fait la promotion du leadership féminin			
Produit 3.1. Les potentielles candidates au niveau local ont bénéficié des formations spécifiques, d'un coaching personnalisé et ont posé des actes politiques significatifs			
Indicateur 3.1.1 - Nombre des femmes candidates potentielles dont les capacités ont été renforcées	50 (60 leaders femmes)	+100	0
Indicateur 3.1.2 – Nombre de femmes candidates ayant élaborées un projet de société / profession de foi	1 000 femmes coachées	+100	0
Produit 3.2. Les leaders communautaires et les professionnels des médias sont soutenus dans leur plaidoyer en faveur de la participation des femmes en politique et de la Paix			
Indicateur 3.2.1 – Nombre de foires de la Paix organisée par le Pool des champions du Genre (volontaires et coaches)	1 000	60	Oui
Indicateur 3.2.2 – Nombre de publication des professionnels des médias en faveur de promotion du leadership féminin et de la paix	25	+100	0

Légende : NR = Niveau de réalisation FP = Femmes parlementaires

62. La réalisation des activités du projet a été favorisée par plusieurs facteurs. Les entretiens individuels ainsi que l'analyse documentaire indiquent que l'implication des instances nationales au niveau central tels que l'ANE, le ministère de la promotion de la femme et la cour constitutionnelle dans les ateliers participatifs de renforcement de capacités et de plaidoyers, y compris les leaders des partis politiques a été salutaire. Un accent particulier a été mis sur des ateliers de renforcement des capacités des organisations de femmes et partis politiques. Par exemple, la délivrance des documents officiels (actes de naissances et cartes d'électeurs) à plus de 3 000 femmes et jeunes filles ont favorisé leur inscription sur les listes électorales. Les plaidoyers ont également permis l'acceptation des candidatures indépendantes avec la révision de l'article 281 du code électoral sur les conditions de candidatures devenues acceptables et accessibles aux femmes. Par ailleurs, les missions de suivi et le respect des procédures pour le partage des livrables dans les temps constituent une force indéniable à la mise en œuvre des activités du projet. Les entretiens de groupes et individuels avec les

« Les femmes de Sibut tout comme les autres femmes centrafricaines des zones rurales pensaient qu'elles n'avaient pas le droit et le devoir de faire de la politique. Mais grâce à ce projet, elles se sentent capables d'intégrer la vie politique avec assurance. Comme preuve avancée, nous avons le dépôt de la candidature d'une femme pour être députée dans la circonscription de Sibut et 5 autres femmes se sont alliées avec les candidats masculins pour être leurs suppléantes aux élections législatives de décembre 2020. A cela s'ajoute la présence des femmes dans les municipalités comme conseillère dont 2 au centre de Sibut et 2 autres à Ngoubélé située à 15 km de la ville. »

Une interviewée membre d'une organisation féminine à Sibut.

leaders femmes dénotent l'engagement des groupes de bénéficiaires aux activités de gouvernance locale. Le projet a ainsi permis à plusieurs femmes de s'engager en politique. Les visites de terrain permettent de noter que les mégaphones distribués seront utiles aux activités de communication et de sensibilisation durant les campagnes électorales dont celle des législatives est prévue du 7 au 25 décembre 2020. Enfin, l'on peut relever l'engagement des hommes à donner des places aux femmes et la volonté politique manifeste avec l'acceptation des femmes sur les listes des partis politiques, l'existence des textes juridiques notamment la loi sur la parité, et la participation volontaires des femmes leaders qui ont influencé les décisions à l'assemblée nationale.

63. Cependant, l'évaluation a relevé plusieurs contraintes qui ont plus ou moins affecté négativement l'efficacité du projet. Premièrement, les pesanteurs socioculturelles liées aux conditions patriarcales en RCA ont été indiquées par les informateurs clés rencontrés. Dans ce contexte, il est encore difficile aux hommes de donner les titres de propriétés aux femmes pour combler les conditions d'éligibilité aux postes de candidatures. Dans le même ordre d'idées, ces pesanteurs culturelles sont plus fortes surtout à Paoua, Bangassou, Bria et Kaga-Bandoro où les cultures ancestrales relèguent les femmes en arrière-plan et il est donc difficile de trouver des femmes leaders. A cela s'ajoute le taux élevé d'analphabétisme dû à la sous-scolarisation des femmes et jeunes filles. Ce qui impacte négativement les candidatures de plusieurs femmes ayant le potentiel de leadership dans leurs communautés respectives. Il est fort probable que le nombre de femmes candidates soit limité dans ces régions à cause de ces facteurs suscités.



Photo 2 : Observation directe des mégaphones distribués aux femmes leaders à Sibut.

Source : Equipe d'évaluation

64. En outre, l'absence des appuis à l'autonomisation financière et donc de renforcement de la résilience des femmes et jeunes filles a été systématiquement soulignée par l'ensemble des acteurs rencontrés y compris les groupes de femmes. Le manque de moyens financiers pour le financement des campagnes et autres besoins de communication et les descentes de terrain limite à cours sûr les performances des femmes leaders aux échéances électorales de 2020 et potentiellement en 2021. Par exemple, les activités génératrices de revenus et autres aspects d'autonomisation économique des femmes renforceraient les capacités financières de ces femmes leaders compte tenu du contexte fragile et post-conflit pour une première expérience pour la plupart des femmes candidates. Par ailleurs, les entretiens dénotent que les synergies avec les acteurs gouvernementaux ont été limitées. En effet, le

ministère de la femme n'a pas été impliqué dans la coordination des activités notamment dans le comité de pilotage. Leur participation aurait favorisé les procédures de mise en place des coachs et volontaires à travers un choix judicieux des critères d'identification de ces coachs vis-à-vis de leur représentativité dans les préfectures de mise en œuvre du projet. Ce qui aurait renforcé plus de candidatures femmes aux élections législatives de décembre 2020. En outre, l'absence du déploiement des services de l'état dans toutes les préfectures notamment dans les zones en conflits limite les sensibilisations de proximité avec la participation des organes déconcentrés de l'Etat. Les visites de terrain ont permis de relever que les mégaphones ont été distribués aux organisations de femmes sans un prétest de leur fonctionnement et une démonstration pour leur utilisation adéquate. Des activités de suivi permettraient de procéder à une démonstration de l'usage des mégaphones et la distribution des kits et documents de travail aux volontaires et coachs formés. Les modules de formation n'ont pas été fournis à ces derniers jusqu'à la date de la mission. Ils en ont besoin pour préparer la participation des femmes aux échéances électorales de 2020. Enfin, la maladie à Coronavirus 2019 (COVID-19) a fortement impacté la mise en œuvre des activités du projet de mars à juillet 2020. Ce qui a causé plusieurs temps de repos avec les mesures de restrictions imposées par le gouvernement centrafricain. Plusieurs activités ont été difficilement exécutées pendant la saison de pluies. Selon les bénéficiaires et organisations de mise en œuvre, ces activités ont été perturbées par l'insécurité dans les régions de Bria, Kaga-Bandoro, Bangassou et Paoua. Ces derniers affirment que ces régions fortement enclavées connaissent des contraintes de mobilités en permanence malgré la forte présence des organisations humanitaires. Des changements significatifs ont été relevés au niveau central et local. Au niveau central, les informateurs clés ainsi que les organisations de femmes soutiennent que le code électoral existant est sensible au genre. Cependant, les résultats des élections législatives permettront d'apprécier la représentation des femmes par rapport aux échéances de 2015. Il faut noter que l'assemblée nationale centrafricain compte 12 femmes députés. Aussi, l'implication des hommes a été très apprécié dans la lutte contre les violences faites aux femmes sur la base des textes discriminatoires révisées, et l'incitation des femmes à augmenter leur participation aux élections de 2020. A la suite des activités de sensibilisations, de plaidoyers et des causeries éducatives avec les leaders politiques sur la mise en éveil de la stratégie genre élection, un changement a été noté avec l'acceptation des femmes sur les listes des partis politiques soient comme candidates ou alors comme suppléantes. En impliquant le forum des femmes parlementaires, les multiples appuis et visibilité des femmes parlementaires et politiciennes constituent des changements assez intéressants. Elles contribuent à la consolidation de plusieurs activités et appuis

Ce projet a réussi à créer un environnement où les hommes ont confiance aux femmes pour leur contribution à la gouvernance locale. Plusieurs femmes ont accepté et se sont engagées en politiques alors qu'avant plusieurs d'entre elles pensaient que ce sont les hommes qui doivent faire la politique. Nous avons des hommes engagés et qui collaborent pour identifier les femmes leaders et les encouragent localement. Ici à Bambari, la présidente des femmes peuls est candidate aux législatives.

Propos d'une femme membre d'une organisation bénéficiaire à Bambari

aux plateformes pour soutenir les besoins et voies des femmes. Au niveau local, les visites de terrain combinées aux entretiens individuelles et de groupes permettent de relever l'engagement des femmes aux affaires politiques.

65. Cependant, plusieurs affirment qu'elles préfèrent se présenter aux élections municipales de 2021 pour la simple raison que le niveau de pression et d'influence masculine est moins forte par rapport aux élections législatives qui nécessitent des conditions d'éligibilité qu'elles ne peuvent combler à l'instar de la caution financière, un niveau de scolarité plus avancé et de l'influence politique. Ce constat se vérifie avec les chiffres comparés de 2015 et 2020. Selon l'ANE, les élections législatives de 2020 enregistrent 202 femmes sur 1062 candidats sous réserve de validation par la commission électorale indépendante. L'analyse de la liste des inscriptions (tableau 6) sur la liste électorale indique que 46.7 de femmes se sont inscrites comme électrices en 2020 contre 48.4% en 2015. Selon l'ANE, il y a certes un changement de mentalités chez les femmes, mais le fait que le nombre des femmes reste assez faible se justifie par leur démotivation à cause de la situation sécuritaire instable du pays. Il faut cependant noter qu'en 2015, le contexte était différent car le pays était en sortie de crise d'où l'engouement des populations à contribuer aux activités de consolidation de la paix avec un vote massif.



Photo 3 : Entretien avec une femme leader à Sibut.

Source : Equipe d'évaluation

Tableau 6 : Analyse comparée des inscriptions aux élections entre 2015 et 2020.

Années	Inscriptions		Total	Ratio (%)	
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes
2015	945 128	1 009 305	1 954 433	48.4	51.6
2020	867 066	991 112	1 858 178	46.7	53.3

Source : Registre des élections, ANE Centrafrique.

66. Le projet conjoint a suscité la participation d'autres acteurs comme l'ONG Oxfam qui travaille avec les femmes parlementaires pour renforcer les capacités de plaidoyers sur d'autres réformes institutionnelles liées à la promotion de la gouvernance locale. Aussi, la section politique de la MINUSCA travaille pour consolider les acquis du projet en impliquant les organisations féminines à des

visites de haut niveau auprès des partenaires étrangers, capables de participer à la révision des autres réformes locales indispensables à la promotion d'une gouvernance locale inclusive et contribuer à consolider davantage la paix en RCA. En outre, les informateurs clés rencontrés soulignent l'existence d'un Momentum entre le gouvernement sous l'ANE et l'Agence Belge pour le Développement (ENABEL) sous financement de l'Union Européenne pour les élections et le processus électoral.

Encadré 2 – Constats Efficacité

CE1 – Le projet a été très efficace dans l'atteinte de ses objectifs et des résultats escomptés dans un contexte humanitaire très fragile. L'amélioration du cadre légal a permis d'élaborer deux décrets sur la parité entre la femme et l'homme.

CE2 - Le mécanisme de coordination entre les deux agences a été fonctionnel et assez efficace. La mise en commun des efforts entre ONUFEMMES et le PNUD a été indispensable à la réalisation des activités structurées autour des trois résultats du projet. Les résultats 2 et 3 ont été menés par ONU Femmes avec une implication des Organisations de la Société Civile (OSCs) et les leaders communautaires tels que les chefs religieux et les chefs traditionnels. Néanmoins, l'évaluation note que ces derniers qui sont des vecteurs ou agents potentiels de changements attendus ont été moins impliqués contrairement aux groupes de femmes dont le leadership est limité par les pesanteurs socio-culturelles liées au mode de vie fortement patriarcal en RCA. Le projet aurait dû accorder plus d'attention à ces hommes qu'aux femmes.

CE3 – L'implication de l'ANE, le ministère de la promotion de la femme et la cour constitutionnelle dans les ateliers participatifs de renforcement de capacités et de plaidoyers, y compris les leaders des partis politiques a été très bénéfique. Les plaidoyers ont également permis l'acceptation des candidatures indépendantes avec la révision de l'article 281 du code électoral sur les conditions de candidatures. Toutefois, les pesanteurs socioculturelles liées aux conditions patriarcales en RCA, le taux élevé d'analphabétisme élevé dû à la sous-scolarisation des femmes et jeunes filles sont susceptibles d'impacter négativement les candidatures de plusieurs femmes ayant le potentiel de leadership dans leurs communautés respectives. En outre, l'absence des appuis à l'autonomisation financière et donc de renforcement de la résilience des bénéficiaires dans les activités du projet pourrait compromettre leur performance politique notamment pour le financement de leur campagne et plaidoirie politique.

CE4 – L'existence du code électoral sensible au genre, l'acceptation des femmes sur les listes des partis politiques soient comme candidates ou alors comme suppléantes par les hommes, l'engagement des femmes aux affaires politiques sont autant de changements attribuables au projet et qui sont favorables à la gouvernance locale inclusive et à la consolidation de la paix. Enfin, l'effet catalytique du projet est remarquable avec la participation d'autres acteurs comme la MINUSCA, l'ENABEL et l'ONG Oxfam qui travaille avec les femmes pour renforcer les capacités de plaidoyers sur d'autres réformes institutionnelles liées à la promotion de la démocratie.

4.3. Efficience

Questions clés - Efficience

Dans quelle mesure les composantes du projet étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?

Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du projet ?

Les produits et services ont-ils été livrés à temps à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

67. Le projet est très efficace dans son contexte de mise en œuvre en RCA. Les résultats finaux de ce projet ont répondu aux objectifs du projet. Plusieurs synergies ont été mises à profit par l'équipe de coordination ONU Femmes et PNUD dont les activités ont été complémentaires et réparties entre les trois résultats attendus. En plus, la coordination via des séances du comité technique inclusif, un système de rapportage mensuel, semestriel et annuel a renforcé le mécanisme de communication durant la vie du projet. Ce mécanisme a été fortement soutenu par la coordination au niveau du PBF qui regroupe tous les points focaux des projets PBF pour échanger sur les défis et expériences, identifier les duplications, acquis et bonnes. Il était prévu que les points focaux se regroupent 4 fois par an, mais ils se sont regroupés une seule fois en 2020 à cause du COVID-19).

68. Dans le même sens, les synergies entre les agences et le gouvernement d'une part et entre l'équipe de gestion du projet et les autres partenaires locaux tels que les OSCs ont été bénéfiques à l'atteinte des résultats décrits au tableau 5. En effet, le projet a bénéficié à travers des contrats de collaboration, des appuis des partenaires de mise en œuvre ayant une expertise et de grandes expériences des projets qui touchent au leadership des femmes. Plusieurs autres collaborations via la signature des contrats avec les radios locales « Ndeke Luka » et « Centrafrique » qui ont les plus grandes audiences ont permis la diffusion des émissions pré-enregistrées en « Sango » (langue locale largement parlée en RCA) et la distribution des coupons de presses et autres publications en langue locale. Les autorités administratives locales et centrales, les élus et parlementaires, et partenaires ont été impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet.

69. La revue documentaire et les entretiens avec les organisations partenaires de mises en œuvre permettent de constater les ressources du projet quoique modestes ont été entièrement mises à contribution aux activités planifiées. Un plan de travail annuel budgétisé a été établi. Ce qui a facilité la mise en œuvre et le suivi des activités initialement planifiées. Toutefois, les activités ont été interrompues à cause de la situation sanitaire marquée par la COVID-19. Quoique la coordination ait été assurée par ONU Femmes, chaque agence assurait le suivi et l'évaluation des activités financées avec des missions périodiques dans les zones du projet suivant la matrice de suivi des indicateurs du

projet à renseigner consensuellement validée (annexe 8). La mise en œuvre et le suivi du projet ont été facilités en provinces par la mise à profit des bureaux terrains du PNUD à Bria, Bambari et Bossangoa. Des actions d'appui aux réformes légales ont aussi été soutenue par l'ANE et l'Assemblée Nationale notamment pour les activités de plaidoyers politiques. La collaboration avec la MINUSCA notamment pour le suivi technique avec les rapports d'étapes puisque très souvent, il n'était pas possible d'effectuer des missions dans les sites à cause des difficultés de sécurité, et aussi d'accessibilité notamment pendant la saison des pluies.

70. L'approche de sélection des partenaires de mise en œuvre en fonction des expériences antérieures et de leurs expertises connues dans des projets impliquant les organisations de femmes, la signature des accords de partenariat pour la mise en œuvre des activités a été très stratégique. Elle a l'avantage non seulement de s'assurer de l'effectivité de l'exécution des contrats fournis à ceux-ci par chaque agence, mais aussi, évite les concurrences et duplication des mandats entre ces derniers. Toutefois, quelques retards sans conséquences significatives ont été relevés à cause de la COVID-19 dans la transmission des rapports narratifs et financiers mais aussi dans le paiement des contrats ainsi que dans la mise à disposition des honoraires des volontaires et coachs formés par ONU Femmes. Comme stratégie, les agences ont décalé et prolongé les avenants aux contrats des partenaires pour plus de flexibilité. Malgré cette situation, les partenaires d'appui à la mise œuvre ont déploré des lenteurs administratives sans incidences d'ONUFEMMES. Ces lenteurs sont dues aux lourdeurs des procédures internes qui ont causé des retards dans les décaissements.

Encadré 3 – Constats Efficience

CEF1 – L'évaluation trouve le projet très efficace dans son contexte de mise en œuvre. Les résultats finaux ont répondu aux objectifs du projet grâce à plusieurs synergies mises à profit par l'équipe de coordination ONU Femmes et PNUD, les entités gouvernementales, le secrétariat de PBF et les OSCs. Ces synergies sont soutenues par la complémentarité des actions réparties entre les trois résultats. Ce mécanisme a été fortement soutenu par la coordination au niveau du PBF qui regroupe tous les points focaux des projets PBF paix.

CEF2 – Malgré le temps limité de mise en œuvre des activités du projet, les ressources du projet ont été entièrement mises à contribution aux activités planifiées. Un plan de travail annuel budgétisé a été établi pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des activités. Nonobstant, les activités ont été interrompues à cause de la situation sanitaire marquée par la COVID-19. La mise en œuvre et le suivi du projet ont été facilités en provinces par la mise à profit des bureaux terrains du PNUD à Bria, Bambari et Bossangoa.

CEF3 – L'approche de sélection des partenaires de mise en œuvre en fonction des expériences antérieures et de leurs expertises connues dans des projets impliquant les organisations de femmes, la signature des accords de partenariat pour la mise en œuvre des activités a été très stratégique.

4.4. Durabilité

Questions clés - Durabilité

Quelles sont les perspectives nationales de continuité du projet conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?

Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?

À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?

Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du projet conjoint, au niveau local et national ?

71. Il est assez tôt pour parler de durabilité des acquis du projet conjoint compte tenu du fait que les élections n'ont pas encore eu lieu. Les entretiens avec les acteurs gouvernementaux et même des agences onusiennes révèlent qu'il existe des perspectives nationales pour la continuité des acquis du projet par les autorités nationales. A titre d'illustration, l'ANE a vu ses capacités techniques et logistiques renforcées avec l'appui à la mise en place d'un poste d'Expert genre et élections. Ainsi, le gouvernement pourra prendre en charge la suite des activités sur un court et moyen terme sous financement via les fonds des partenaires ONU Femmes et PNUD pour la logistique et ENABEL pour le salaire et le financement du matériel des élections. Il est donc indéniable que la Stratégie genre 2019-2022 est le socle de la durabilité afin de continuer de soutenir les femmes. Le financement disponible pourra aider à sensibiliser et mobiliser les femmes aux échéances futures et la gestion des conflits post-électorales. Par ailleurs, les appuis techniques fournis à l'ANE lui permettront de lever des fonds auprès des autres partenaires et bailleurs de fonds.

72. Les synergies locales sont assez favorables à la durabilité des acquis du projet conjoint. Parallèlement avec un récent programme conjoint exécuté par l'ONU Femmes, FAO et le PNUD sur la « Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine », plusieurs acquis sont susceptibles de renforcer la continuité des acquis du projet conjoint. Il s'agit par exemple du Réseau des Femmes Parlementaires qui avait bénéficié d'un paquet d'appui logistique et infrastructurel assez durable. Comme sus énuméré, elles contribuent à la consolidation de plusieurs activités et appuis aux plateformes pour soutenir les besoins et voies des femmes. Il ressort des entretiens avec les informateurs clés que le projet a réussi à conscientiser l'ensemble des parties prenantes sur l'importance de l'implication des femmes comme leaders dans la gouvernance locale et vecteurs de réconciliation pour une paix durable. Le projet a formé des

volontaires communautaires et des coaches, mais le déploiement ne suit pas encore faute de matériels et des modules de formation pour que ces volontaires puissent se déployer dans les communautés notamment durant les campagnes électorales de décembre 2020 et 2021.

73. Sur le plan institutionnel, la volonté manifeste du gouvernement dans la révision des textes, lois et politiques tels que le code électoral et la décision de la cour constitutionnelle sur l'acceptation des candidatures indépendantes, la révision à la baisse des cautions et la suppression de l'obligation de justifier d'une propriété bâtie sont opérationnels pour les élections de décembre 2020. Par ailleurs, le projet a soutenu la programmation des audiences foraines pour la délivrance des actes de naissance nécessaire (Photo 4) à l'établissement des pièces officielles (Carte nationale d'identité, carte d'électeur, permis de conduire, certificat de mariage etc).

Photo 4 : Exemple d'acte de naissance distribué aux femmes et jeunes filles par le projet.

Source : Equipe d'évaluation

74. Plusieurs éléments probants sont susceptibles d'assurer la durabilité des acquis du projet conjoint. On peut citer le renforcement du cadre législatif et réglementaire, les appuis multiformes du programme conjoint précédent notamment de visibilité et de crédibilité du REFAMP avec la dotation du bâtiment complètement équipé ainsi que le renforcement des capacités des femmes leaders. Par ailleurs, les groupes de femmes sont sensibilisés pour qu'elles participent aux échéances électorales soit en s'inscrivant sur les listes électorales comme électrices ou comme candidates pour certaines, des actions permanentes sur la citoyenneté pour tous et donc de conscientisation, lesquelles ont contribué au réveil et à l'évolution des mentalités individuelles et collectives. En outre, l'implication des relais communautaires hommes et femmes (autorités religieuses et traditionnelles) permettrait de les utiliser comme des canaux durables pour perpétuer les sensibilisations et concertations auprès des femmes localement. Il faut tout de même noter que le projet a été très limité dans sa couverture géographique à seulement 37% du territoire national (6/16 préfectures) compte tenu de ses limites en termes de ressources financières, l'insécurité persistante et la non-accessibilité des autres préfectures. D'autres initiatives en cours ou achevées sont aussi à relever telles que le projet en cours (PNUD – ONU Femmes – MINUSCA et UNFPA) via le financement du projet « Case de Veille » pour minimiser les cas de Violences Basées sur le Genre (VBGs) pendant et après les élections dans toutes les 16 préfectures. Ces appuis renforceront à coût

sur les changements de comportement vis-à-vis des VBGs. Les femmes participent de plus en plus aux meetings de préparation des élections législatives de 2020. Elles réclament de plus en plus leurs droits et s'expriment librement. Les femmes et jeunes filles issues de confessions religieuses différentes se fréquentent régulièrement. Les bénéficiaires confirment l'existence de l'accalmie, l'acceptation des uns et autres, et le retour progressif des déplacées internes. Enfin, le développement des familles modèles et leur utilisation pour les activités de sensibilisation est assez soutenable.

75. Toutefois, l'évaluation a relevé durant les entretiens individuels et de groupes que le projet n'a pas intégré les volets d'alphabétisation et d'autonomisation économique pour renforcer les capacités de résilience des femmes candidates et leur engagement politique. Notons que plusieurs femmes sont veuves et ont tout perdu durant les multiples conflits et n'ont pas de possibilité de reconstruire leur capital économique. Les activités d'alphabétisation ont manqué pour la pérennisation des résultats. Le niveau de sous-éducation nécessite que les programmes d'alphabétisation soient au centre du paquet d'activités de renforcement des capacités. Les organisations de femmes ont exprimé ce souhait comme une priorité indispensable à la réduction de leur niveau de vulnérabilité. Savoir lire et écrire constituent un atout indéniable à leur développement. Ce qui permettrait à ces femmes de mieux se défendre et rester engagées pour les échanges électoraux futurs. Certes les formations des potentielles candidates ont eu lieu à point nommé, mais le projet n'a pas prévu des activités de suivi des bénéficiaires notamment pour mieux les préparer dans les campagnes électorales et leur suivi après les élections. Par exemple, disposer de kits du genre « Femmes en politique » ou « Un numéro de flotte pour se plaindre » pourraient renforcer les capacités des femmes engagées pour faire acte aux cas de marginalisation et de discrimination (E.g retrait de leurs noms sur les listes électorales, etc). Enfin, les activités de suivi permettraient au projet de donner plus d'espace aux hommes qui sont favorables à la participation et engagement politique des femmes. Il a été donné de constater que le projet n'a pas prévu des activités concernant spécifiquement les hommes pour faire d'eux des activistes pour la promotion du leadership féminin et promouvoir plus de candidatures féminines et plus d'engagement des femmes.

Encadré 4 – Constats Durabilité

CDI – Plusieurs perspectives nationales pour la continuité des acquis peuvent être énumérées notamment le renforcement des capacités techniques et logistiques de l'ANE. Le gouvernement pourra ainsi prendre en charge la suite des activités sur un court et moyen terme sous financement via les fonds des partenaires ONU Femmes, PNUD et ENABEL. Ces appuis sont rendus possible via la Stratégie genre 2019-2022 pour plus de sensibilisation et de mobilisation des femmes aux échéances futures et la gestion des conflits post-électorales.

CD2 – Les synergies locales sont assez favorables à la durabilité des acquis du projet conjoint notamment avec l'implication du REFAMP qui participent à la consolidation de plusieurs activités d'appui aux besoins des femmes. Les volontaires communautaires et des coaches pourront poursuivre les acquis du projet, mais le déploiement ne suit pas encore faute de matériels et des modules de formation pour se déployer durant les campagnes électorales de décembre 2020. Le projet a réussi à conscientiser l'ensemble des parties prenantes sur l'importance de la réconciliation pour une paix durable. Certes, les groupes de femmes sont inscrites sur les listes électorales comme électrices pour certaines et candidates pour les femmes leaders, mais il n'existe à date aucune assurance pour affirmer l'effectivité de ces acquis après ces élections faute de plan de suivi.

Encadré 4 – Constats Durabilité (Suite et fin)

CD3 – Sur le plan institutionnel, la volonté manifeste du gouvernement dans la révision des textes, lois et politiques tels que le code électoral et la décision de la cour constitutionnelle sur l'acceptation des candidatures indépendantes, la révision à la baisse des cautions et la suppression de l'obligation de justifier d'une propriété bâtie sont opérationnels pour les élections de décembre 2020. La programmation des audiences foraines pour la délivrance des actes de naissance nécessaire à l'établissement des pièces officielles sont des éléments durables. Le renforcement du cadre législatif et réglementaire ainsi que les multiples plaidoyers ont contribué au réveil et à l'évolution des mentalités individuelles et collectives chez les femmes et les hommes. En outre, l'implication des relais communautaires permettra de perpétuer les sensibilisations et concertations auprès des femmes localement. Les femmes participent de plus en plus aux meetings de préparation des élections législatives de 2020. Elles réclament de plus en plus leurs droits et s'expriment librement. Les femmes et jeunes filles issues de confessions religieuses différentes se fréquentent régulièrement.

CD4 – Néanmoins, l'évaluation note que le projet n'a pas intégré les volets d'alphabetisation et d'autonomisation économique pour renforcer les capacités de résilience des femmes candidates et leur engagement politique. Les activités d'alphabetisation ont manqué pour la pérennisation des résultats. Ce qui permettraient à ces femmes de mieux se défendre et rester engagées pour les échanges électoraux futures. Le projet n'a pas prévu des activités de suivi des bénéficiaires notamment pour mieux les préparer dans les campagnes électorales et leur suivi après les élections. Le projet a donné moins d'espace aux hommes qui seraient favorables à la participation et engagement politique des femmes.

4.5. Genre, Équité et Droits humains

Questions clés - Genre, Équité et Droits humains

Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?

De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?

Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/ l'autonomisation, l'inclusion/la non-discrimination, la redevabilité / nationale ?

76. La revue documentaire combinée aux entretiens individuels et de groupes permettent d'affirmer que les aspects genre, équité et droits humains ont été significativement pris en compte dans le projet conjoint. En tant que projet purement genre, le projet a mis le focus plus sur les femmes contrairement aux hommes. Toutefois, force a été donné de constater que les organisations de femmes dites féminines regroupent des hommes. Par exemple à Bambari et à Sibut, les comités de gestion ainsi que les groupes de volontaires sont mixtes (hommes et femmes). En outre, les projets passés et en cours participent à la coalition des efforts pour la prise en compte des principes d'égalité des sexes et les efforts d'éradication de toute forme de VBG. L'on peut citer le projet de promotion de la participation politique des femmes en RCA et la campagne "He for She" en cours d'exécution par ONU Femmes.

77. Le projet a promu la résolution des causes des inégalités de genre via l'implication des hommes comme des partenaires dans le processus de promotion de la participation politique des femmes, de la paix et la réconciliation. Dans le même ordre d'idées, le projet a pris en compte la situation des groupes marginalisés notamment jeunes filles en âge de voter et personnes âgées durant les travaux de groupes durant les sessions de formations pour permettre aux bénéficiaires eux-mêmes de se rendre compte de ces inégalités et de changer de comportement. L'aspect genre a été aussi respecté avec l'implication des leaders communautaires notamment les chefs religieux et chefs traditionnels pour ce qui concerne



le partage des rôles et responsabilités. Les activités de formation ne distinguent pas les groupes religieux chrétiens, musulmans ou peulhs.

Photo 5 : Entretien avec un groupe Hommes volontaires par les consultants à Bambari

Source : Equipe d'évaluation

78. La révision des textes et notamment le code électoral ainsi que la décision de la cour constitutionnelle promeuvent l'égalité et

l'équité dans la distribution des places sur les listes électorales et les candidatures femmes. Une attention particulière a été mise à la réduction et suppression de certaines conditions d'éligibilité aux élections législatives et municipales dont les pesanteurs socioculturelles ne permettaient pas aux femmes de combler. Aussi, les principes des droits de l'homme ont été pris en compte à travers la participation et l'inclusion des personnes handicapées et les déplacées internes avec l'implication des hommes au même titre que les femmes dans la distribution des kits de formation, sur les aspects de cohésion sociale. Mais le projet n'a pas prévu des activités d'autonomisation et de résilience des bénéficiaires.

Encadré 5 – Constats Genre, Equité et Droits humains

CG1 – Le projet conjoint a pris en compte les aspects genre, équité et droits humains avec un focus plus sur les femmes contrairement aux hommes. La prise en compte de ces principes transversaux est soutenue par les projets passés et en cours d'exécution sur l'égalité des sexes et les efforts d'éradication de toute forme de VBG. L'aspect genre a été aussi respecté avec l'implication des leaders communautaires notamment les chefs religieux et chefs traditionnels.

CG2 – Les causes des inégalités de genre ont été soutenues à travers l'implication des hommes comme des partenaires dans le processus de promotion de la participation politique des femmes et personnes vulnérables, de la paix et la réconciliation. Il en est de même des groupes marginalisés comme les enfants et personnes âgées, les groupes religieux chrétiens, musulmans ou peulhs durant les sessions de formations pour promouvoir les changements de comportement.

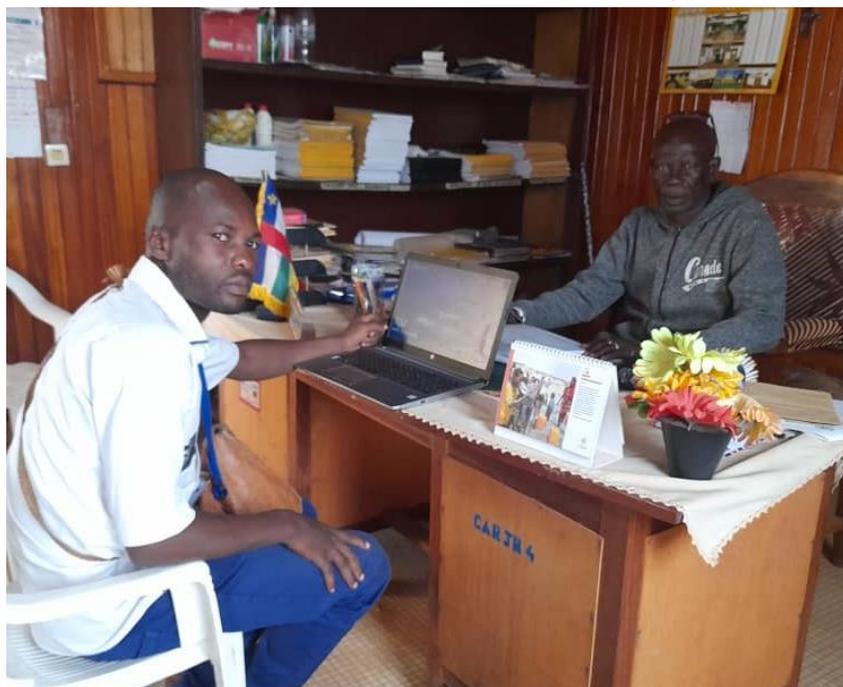
CG3 – Des efforts ont été faits pour essayer de réduire les pesanteurs socioculturelles par la promotion de l'application de la loi sur la parité et la révision du code électoral, et donc de défenses des principes des droits de l'homme. Mais le projet n'a pas prévu des activités d'autonomisation et de résilience des bénéficiaires. Ce qui aurait renforcé les capacités financières des femmes leaders indispensables à la gestion de la campagne électorale et les besoins d'après les élections.

4.6. Participation

Question clé - Participation

Quelles sont les preuves de l'implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

79. L'implication des bénéficiaires est relativement appréciable particulièrement dans la conception. Elle est plus appréciable dans la mise en œuvre. En effet, la revue documentaire et les entretiens individuels permettent d'affirmer que l'approche utilisée dans l'élaboration du projet conjoint a été participative uniquement avec l'implication des organisations de mise en œuvre y compris les organisations de femmes. Elles ont été consultées au regard de leurs expériences en matière de mise en œuvre des projets qui touchent aux femmes, mais aussi et surtout au regard des collaborations passées avec les agences ONU Femmes et PNUD. Des contrats de collaboration ont été signés avec ces derniers pour préciser le cadre et le plan de travail. A ce sujet, elles ont été invitées à soumettre leurs projets et propositions financières pour la mise en œuvre des activités du projet conjoint. Au total, quatre organisations partenaires à savoir l'OFCA pour la couverture des préfectures de Bambari, Boa et Berberati ; Planète Femmes Centrafricaines pour la couverture de la préfecture de Bossangoa ;



CLIRA pour les préfectures de Bangui et Bria, RELEFCA pour les préfectures de Bangui et de Sibut.

Photo 6 : *Entretien individuel avec autorité locale à Bossangoa.*

Source : *Equipe d'évaluation*

80. Dans la mise en œuvre, cette démarche participative a impliqué une participation des différents types d'acteurs (les acteurs étatiques, la société civile) et une recherche de consensus sur les grandes problématiques en matière de promotion de la participation politique des femmes particulièrement pour les élections de décembre 2020. Cela a permis la prise en compte des besoins prioritaires des femmes et particulièrement les besoins et droits des personnes marginalisées (analphabètes), la multiplication et distribution des kits et mégaphones pour les séances de communication en langue locale (Sango). La participation des relais communautaires a été

remarquable dans la sensibilisation et l'accompagnement des organisations de femmes au processus électoral.

Encadré 6 – Constats Participation

CP 1 – Les organisations de bénéficiaires ont été plus impliquée de manière participative dans la mise en œuvre du projet au regard de leurs expériences en matière de mise en œuvre des projets qui touchent aux femmes dans les régions ciblées, mais aussi et surtout au regard des collaborations passées avec les agences ONU Femmes et PNUD. Des contrats de collaboration ont été signés avec ces derniers pour préciser le cadre et le plan de travail.

CP 2 – Le projet a aussi impliqué les OSCs et les relais communautaires dans une démarche de recherche de consensus sur les grandes problématiques en matière de promotion de la participation politique des femmes et l'accompagnement des organisations de femmes au processus électoral.

4.7. Inclusion du handicap

Questions clés - Inclusion du handicap

Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

81. Les entretiens individuels et de groupes permettent de relever que toutes les femmes, jeunes filles et hommes appartenant aux groupes de bénéficiaires et ceux vivant avec un handicap ont été impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet. La conception du projet n'a pas distingué les catégories de bénéficiaires entre ceux qui ont ou pas de handicap. Ils ont participé aux activités de renforcement des capacités que ce soit sur le processus électoral ou encore en ce qui concerne les formations de restructuration, de mise en réseaux des femmes et d'appui aux organisations de la société civile, les mécanismes liés à la promotion de la femme et la consolidation de la paix à travers les thématiques sur le leadership féminin, les violences basées sur le genre (VBG), les instruments juridiques de protection des droits de la femme, le concept genre, les techniques de médiation, et la stratégie de plaidoyer.

82. Les potentiels leaders femmes et jeunes filles (Photo 7), les leaders de la société civile ont été sensibilisés, formés et appuyés sans distinction de ceux ou celles qui vivent avec un handicap. Les personnes rencontrées ont exprimé leurs satisfactions profondes par rapport aux différentes formations reçues sur les thématiques liées à la promotion de la participation des femmes dans le relèvement et de la consolidation de la paix. Par exemple, une candidature femme peulh et handicapée physique a été enregistrée pour les élections législatives à Bambari grâce aux formations et multiples séances de sensibilisation via émissions à l'endroit des femmes (Radio la « Voie de la Kemo – RVK ») et

plusieurs messages à l'endroit des jeunes filles et femmes sur leur participation politique.



Photo 7 : Entretiens de groupe de femmes membres de l'OFCA à Bambari.

Source : Equipe d'évaluation

83. L'évaluation a tout de même relevé des barrières socioculturelles et celles liées au handicap notamment physique pour la participation des femmes comme coaches et volontaires. En effet, les responsabilités attendues de ces groupes de bénéficiaires exigent des aptitudes physiques. Aussi, les VBGs liées aux obligations ou refus de certains hommes aux femmes de s'inscrire comme candidates aux élections législatives ont été relevées à Sibut et Bossangoa. Les bénéficiaires affirment que des cas d'agressions physiques et les violences conjugales par certains hommes continuent de s'étendre particulièrement dans les provinces. Plusieurs partis politiques sont réfractaires à l'inscription des femmes sur leurs listes ou encore n'acceptent pas les modes de scrutins adoptés par décision de la cour constitutionnelle. Cette situation est fortement associée aux pesanteurs socioculturelles liées au système patriarcal en RCA. Enfin, le niveau d'analphabétisme notamment des femmes les rend davantage très vulnérables. A cela s'ajoute l'absence des activités d'appui à l'autonomisation des femmes pour la génération des revenus particulièrement à l'endroit de celles qui vivent avec un handicap.

84. Pour faire face à cette problématique de barrières sociales, la voie de la sensibilisation devrait être privilégiée tout en favorisant la réflexion dans l'objectif du changement sur le plan individuel et collectif afin de gérer et ou prévenir les barrières à la participation politique des femmes dans un contexte de dégradation de la situation socioéconomique des populations.

Encadré 7 – Constats Inclusion du handicap

CIH 1 – Le handicap quel que soit sa forme n'a pas été contraignant pour la sélection et la participation des femmes, jeunes filles et hommes appartenant aux groupes de bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre des activités du projet. Ils ont tous participé aux activités y compris sur les thématiques de leadership féminin, les VBG, les instruments juridiques de protection des droits de la femme, le concept genre, les techniques de médiation, et la stratégie de plaidoyer. Grâce aux formations et séances de sensibilisation sur le processus électoral, une candidature femme peulh et handicapée physique a été enregistrée pour les élections législatives à Bambari.

CIH 2 - Toutefois, plusieurs barrières socioculturelles ont été relevées. Il s'agit de celles liées au handicap notamment physique pour la participation des femmes comme coaches et volontaires au regard des aptitudes physiques nécessaires à l'accomplissement de ces fonctions. Des VBGs liées aux refus de certains hommes aux femmes de s'inscrire comme candidates aux élections législatives ont été relevées à Sibut et Bossangoa. Plusieurs partis politiques sont encore réfractaires à l'inscription des femmes sur leurs listes ou encore n'acceptent pas les modes de scrutins adoptés par décision de la cour constitutionnelle. Enfin, le niveau d'analphabétisme notamment des femmes les rend davantage très vulnérables. A cela s'ajoute l'absence des activités d'appui à l'autonomisation des femmes pour la génération des revenus particulièrement à l'endroit de celles qui vivent avec un handicap.

5. CONCLUSION

85. Conformément à ses objectifs initiaux, le projet conjoint a largement atteint les résultats planifiés malgré les contraintes opérationnelles énumérées. En somme, les conclusions suivantes organisées par critère d'évaluation sont tirées de l'analyse des résultats triangulés entre les sources et méthodes appliquées.

86. L'évaluation trouve que le projet est très pertinent par rapport aux objectifs prédéfinis. Ses objectifs sont alignés aux politiques et cadre de programmation du Gouvernement Centrafricain notamment le RCPCA en matière de relèvement et de consolidation de la paix, la stratégie nationale genre 2019-2022 et la stratégie nationale genre et élections 2020-2022, la résolution 1325, l'ODD 5 sur la promotion de l'égalité entre les sexes avec un accent particulier sur l'autonomisation des femmes et des filles vis-à-vis de la défense de leurs droits ; de l'axe et priorité nationale I en matière de paix, sécurité nationale et réconciliation de l'UNDAF 2018-2021. Par ailleurs, le projet est pertinent et adapté aux besoins des femmes centrafricaines pour leur participation et la promotion de la gouvernance locale inclusive, la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Cependant, des efforts supplémentaires notamment en éducation et de suivi des femmes et jeunes filles leaders pourront aider à valoriser d'avantage ces efforts durant les échanges électorales futures (C1).

87. Tous les trois résultats escomptés du projet ont été efficacement atteints grâce au mécanisme de coordination entre les deux agences ONUFEMMES et le PNUD. L'atteinte des résultats a été aussi facilitée par l'amélioration du cadre légal et les lois sur les élections (code électoral, loi sur la parité, l'acceptation des candidatures indépendantes avec la révision de l'article 281 du code électoral sur les conditions de candidatures). Ceci à travers l'implication de l'ANE, le ministère de la promotion de la femme et la cour constitutionnelle dans les ateliers participatifs de renforcement de capacités et de plaidoyers, y compris les leaders des partis politiques. Toutefois, les pesanteurs socioculturelles liées aux conditions patriarcales, le taux élevé d'analphabétisme élevé dû à la sous-scolarisation des femmes et jeunes filles sont susceptibles d'impacter les réalisations du projet. Aussi, les activités ont été interrompues à cause de la situation sanitaire marquée par la COVID-19. En outre, l'évaluation note que le projet aurait dû accorder plus d'attention aux relais communautaires et hommes qui sont des agents potentiels de changements pour minimiser les pesanteurs socio-culturelles. L'existence du code électoral sensible au genre, l'acceptation des femmes sur les listes des partis politiques, l'engagement des femmes aux affaires politiques sont autant de changements attribuables au projet et qui sont favorables à la gouvernance locale inclusive et à la consolidation de la paix. Enfin, l'effet catalytique du projet est remarquable avec la participation d'autres acteurs comme la MINUSCA, l'ENABEL et l'ONG Oxfam qui travaille avec les femmes pour renforcer les capacités de plaidoyers sur d'autres réformes institutionnelles liées à la promotion de la démocratie (C2).

88. L'évaluation trouve le projet très efficient. Plusieurs synergies mises à profit par l'équipe de coordination ONU Femmes et PNUD, les entités gouvernementales, le secrétariat de PBF et les OSCs ont été très bénéfiques. La coordination au niveau du PBF qui regroupe tous les points focaux des projets PBF paix a été mise à profit. Malgré le temps limité de mise en œuvre des activités du projet,

les ressources du projet ont été entièrement mises à contribution aux activités planifiées suivant un plan de travail annuel budgétisé. La mise en œuvre et le suivi du projet ont été facilités en provinces par la mise à profit des bureaux terrains du PNUD. L'approche de sélection des partenaires de mise en œuvre en fonction des expériences et de leurs expertises dans des projets impliquant les organisations de femmes, la signature des accords de partenariat pour la mise en œuvre des activités (C3).

89. Le renforcement des capacités techniques et logistiques de l'ANE sur la base de la Stratégie genre 2019-2022 et les synergies locales sont favorables à la durabilité des acquis du projet. En outre, les volontaires et des coaches pourront poursuivre les acquis du projet s'ils reçoivent les matériels et des modules de formation pour se déployer durant les campagnes électorales de décembre 2020. Le projet a réussi à conscientiser l'ensemble des parties prenantes sur l'importance de la réconciliation pour une paix durable. Sur le plan institutionnel, la volonté manifeste du gouvernement dans la révision des textes, lois et politiques tels que le code électoral sensible au genre et la décision de la cour constitutionnelle, la délivrance des actes de naissance nécessaire à l'établissement des pièces officielles sont des éléments durables. Les femmes de différentes confessions religieuses réclament de plus en plus leurs droits, s'expriment librement et se fréquentent régulièrement. Néanmoins et pour la pérennisation des résultats, l'évaluation note que le projet n'a pas intégré les volets d'alphabétisation et d'autonomisation économique pour renforcer les capacités de résilience des femmes candidates et leur engagement politique. Enfin, des activités de suivi des bénéficiaires seraient indispensables pour les préparer dans les campagnes électorales et un demo sur l'utilisation des mégaphones distribués aux bénéficiaires (C4).

90. Les aspects genre, équité et droits humains ont été convenablement intégrés dans la conception et la mise en œuvre des activités du projet en relation avec les projets passés et en cours d'exécution sur l'égalité des sexes et les efforts d'éradication de toute forme de VBG en RCA. Toutes les catégories socioprofessionnelles ont été impliquées notamment les leaders des OSCs, les personnes âgées, les groupes religieux chrétiens, musulmans et peulhs durant les sessions de formations pour promouvoir les changements de comportement. Des efforts ont été faits pour réduire les pesanteurs socioculturelles à l'application de la loi sur la parité et les dispositions du code électoral (C5).

91. La participation des organisations de bénéficiaires, les OSCs et les relais communautaires a été inclusive avec l'appui des partenaires de mise en œuvre du projet. Des contrats de collaboration ont été signés avec ces derniers pour préciser le cadre et le plan de travail (C6).

92. Le projet a impliqué les personnes vivant avec un handicap dans la conception et la mise en œuvre des activités du projet. A Bambari, une candidature femme peulh et handicapée physique a été enregistrée pour les élections législatives. Toutefois, les personnes vivant avec un handicap physique n'ont pas été sélectionnées comme coaches et volontaires au regard des aptitudes physiques nécessaires à l'accomplissement de ces fonctions. Des VBGs sur la participation des femmes aux élections ont été relevées à Sibut et Bossangoa, et plusieurs partis politiques sont encore réfractaires à l'inscription des femmes sur leurs listes. D'autres leaders politiques n'acceptent pas les modes de scrutins adoptés par décision de la cour constitutionnelle. Enfin, le niveau d'analphabétisme notamment des femmes les rend davantage très vulnérables (C7).

6. LEÇONS APPRISSES

94. L'évaluation finale du projet genre permet de tirer plusieurs leçons notamment :

- (a) Dans un contexte fragile et fréquemment sensible, la conjugaison des efforts via des synergies entre les acteurs d'appui à la consolidation de la paix et au développement a favorisé la des résultats meilleurs et multisectoriels dans un processus de promotion de gouvernance locale inclusive et de leadership féminin.
- (b) L'approche participative et inclusive de tous les acteurs clés dans la promotion de la participation politique des femmes aux élections en situation de crise a été une force particulièrement dans un contexte où le processus démocratique en RCA demeure fragile.
- (c) L'implication des relais communautaires (chefs religieux et traditionnels) a été un outil efficace à la réussite de plusieurs activités de sensibilisation dans un processus de mitigation des pesanteurs socioculturelles, de réconciliation et de consolidation de la paix, et surtout d'incitation des femmes à s'inscrire et se porter candidates aux élections locales.

7. RECOMMANDATIONS

95. Afin d'améliorer la planification des interventions futures bénéfiques à la promotion de la participation des femmes dans la gouvernance locale incluse et leur leadership notamment dans la vie politique et à la consolidation de la paix en RCA, des recommandations stratégiques et opérationnelles ont été formulées (tableau 7). Une approche participative a été adoptée en consultation d'avec les représentants du PNUD, ONU Femmes et des partenaires de mise en œuvre. L'atelier de débriefing (annexe 8) des résultats préliminaires conduit à Bangui à la fin des travaux de terrain a été aussi l'occasion de recueillir et de commenter certaines recommandations à travers des échanges constructives. Elles visent enfin à répondre aux aspects à améliorer relevés dans la section 4 (Résultats). Il est aussi important de noter que le rapport provisoire a été révisé par le groupe de référence.

Tableau 7 : Recommandations stratégiques et opérationnelles

No	Conclusions	Recommandations	Responsables	Priorité
Recommandations stratégiques (RS)				
RS1	C2, C3, C4, C5 et C7	<p><i>Intégrer les volets d'autonomisation des femmes avec les activités de diversification des revenus des bénéficiaires pour les prochains projets par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation aux petits métiers; - La promotion des caisses d'épargnes rotatifs ; - Appuis aux petits commerces locaux ; - Mise en place des champs communautaires pour de larges organisations de femmes particulièrement en provinces 	ONU Femmes	Long-terme

RS2	C1, C2, C4, C5 et C7	<i>Intégrer systématiquement les programmes d'alphabétisation dans les activités de formation pour contribuer à réduire le niveau de vulnérabilité des femmes et jeunes filles</i>	PNUD et ONU Femmes	Long-terme
RS 3	C4, C5 et C7	<p><i>Capitaliser les acquis du projet et envisager la possibilité de duplication dans d'autres préfectures du pays pour préparer les élections municipales 2021 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des mécanismes de vulgarisation et de diffusion des textes et législations aussi en langue locale pour sensibiliser davantage les populations sur les élections futures ; - Financer la communication de ces textes même en langue locale dans les médias (radios, télévision et presses); - Prévoir des tables rondes et panels avec des relais communautaires pour inculquer les changements de mentalité et réduire les pesanteurs socioculturelles. 	PNUD et ONUFEMMES	Court-terme
Recommandations Opérationnelles (RO)				
ROI	C1, C2 et C4	<p><i>Prévoir les Suivi post-formations des organisations de femmes leaders formées pour une forte préparation dans les échéances électorales (législatives et municipales) par:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déroulement des séances de démonstration sur l'utilisation des mégaphones - L'intensification des activités de sensibilisation à l'endroit hommes et relais communautaires - Implication davantage des masses médias pour plus de communication notamment en langue locale - Suivi continue des coaches et volontaires politiques durant les campagnes électorales - Distribution des modules de formation sous forme numérique aux partenaires et relais locaux pour l'extension sessions de formation à d'autres bénéficiaires dans d'autres localités. 	ONU FEMMES	Immédiat

ANNEXES

Annexe I : Termes de références



TDR_EVAL finale
projet femmes arbre

Annexe 2 : Références bibliographiques

Association AZUR Développement et la Sexual Rights Initiative : Rapport sur la République Centrafricaine (RCA), 5me Session – Examen Périodique Universel – Mai 2009.

Banque Mondiale. Aperçu générale : La Banque Mondiale en République Centrafricaine. Décembre 2019.

Banque Africaine pour le Développement (Zéneb TOURE). Profil Genre de la République Centrafricaine, Novembre 2011.

Banque Mondiale : Etude diagnostique sur la situation du genre en République Centrafricaine, juillet 2012.

Cadre des résultats du projet conjoint

Code électoral. Loi No 09-0011 du 20 août 2019 portant Code électoral de la République Centrafricaine.

Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, Kampala, 22-23 octobre 2009 ?

Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, Addis-Abéba, 10 sept 1969.

De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.

Décision de la Cour Constitutionnelle de la République Centrafricaine.

Document de Projet du PBF. Femmes, Arbres de Paix : Pionnières de la gouvernance locale inclusive en RCA (Projet MPTF-O : 00113224).

Guidance note (2019). Global Evaluation Report Assessment and Analysis System (GERAAS). Independent Evaluation Service (IES), Independent Evaluation and Audit Services (IEAS). UN Women. New York, August 2019.

Human Rights Watch : Centrafrique, la double peine des femmes violées - octobre 2017.

INED estimation 2018. Nations Unies, projections de population mondiale (<https://population.un.org/wpp/>).

Les principes directeurs de l'OECD : www.oecd.org/development/evaluation/2755284.pdf

L'Ordonnance N°66/16 du 22 février 1966 Abolissant la Pratique de l'Excision en RCA.

L'Ordonnance 66/25 du 31 mars 1966 portant Suppression de la Dot exigée par la famille de la future épouse et qui conditionnait le mariage traditionnel en RCA.

L'Ordonnance 66/26 du 31 mars 1966 relative à la promotion de la Jeune Fille qui visait à encourager les filles à poursuivre des études le plus longtemps possible en RCA.

L'Ordonnance 67/130 du 17 avril 1967 remettant à leur famille toute écolière en état de grossesse a été jugée injuste par l'Union des Femmes Centrafricaines (UFCA).

Constitution de la République centrafricaine, 2016.

Loi sur la parité de Novembre 2016.

Loi n°06.005 du 20 juin 2006 Bangayassi relative à la santé de la reproduction.

Loi n°06.032 du 27 décembre 2006, portant protection de la Femme contre la violence en République Centrafricaine.

MEPS. (2018). Stratégie Cluster Education République Centrafricaine 2019-2021. Janvier 2019, Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (MEPS).

Normes et Standards UNEG (2016) : www.unevaluation.org/document/download/2601 (Consulté le 20 décembre 2019).

ONU Femme RCA : Rapport sur le Développement Humain en Afrique 2016.

ONU : Rapport du Secrétaire général (S/2019/498) sur la République centrafricaine.

OCHA. (2020). Aperçu des besoins humanitaires en République Centrafricaine. Cycle de programme humanitaire. Octobre 2020.

PBF. 2019. Evaluation du portefeuille du Fonds pour la consolidation de la Paix (PBF) en République Centrafricaine 2014-2018/19. Rapport final, 30 décembre 2019.

Plan Cadre des Nations Unies (PNUAD/UNDAF 2018-2021)

Plan de Réponse Humanitaire République Centrafricaine. Cycle de programmation humanitaire 2020 publié en Décembre 2019.

Plan d'Action de la Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité, Juillet 2007.

Protocole relatif à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, portant création d'une Cours Africaine des droits de l'homme et des peuples, Ouagadougou, juin 1998 ?

Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité, Novembre 2005.

Rapport trimestriel. Juin 2019.

Rapport trimestriel. Novembre 2019.

Rapport de mission de suivi du portefeuille PBF. Bambari et Bossangoa. Mars 2020.

Rapport final du projet conjoint « Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine- novembre 2018 ».

Rapport diagnostic sur les lois discriminatoires à l'égard des femmes en RCA.

Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes en RCA,

République Centrafricaine : rapport sur les droits de l'homme en RCA, 2014.

Stratégie Nationale Genre et Elections en République Centrafricaine 2020 – 2022. PBF/PNUD/ONU Femmes.

Termes de Références de l'évaluation finale du projet conjoint.

Annexe 3 : Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Sous-questions	Indicateurs de résultats	Sources des données	Méthodes de collecte et d'analyse	Hypothèses
1. Pertinence					
1.1. Les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du projet préalablement définis ?	Les activités convergent-ils avec les objectifs du projet préalablement définis ?	Degré de convergence des activités aux objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des parties prenantes à la conception du projet - Motivation manifeste du gouvernement à soutenir les interventions du projet
	Les résultats convergent-ils avec les objectifs du projet préalablement définis ?	Degré de convergence des résultats aux objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	
1.2. Le Projet Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?	Le projet conjoint est-il aligné aux politiques nationales en matière de promotion de la participation politique et de leadership des femmes ?	Alignement avéré entre les interventions du projet et les politiques nationales existantes en la matière	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre du projet aligné aux priorités nationales en matière de promotion de la participation politique et du leadership des femmes dans la consolidation de la paix
	L'intervention répond-elle aux problèmes identifiés (besoins des femmes et filles) ?	Variation du nombre de femmes et/ou groupes de femmes soient intégrés dans le gouvernement, les instances nationales, et impliquées en politique	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet - Entretiens de groupes (FG) - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation 	
2. Efficacité					
2.1. Dans quelle mesure la réalisation des activités a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix ?	Dans quelle mesure la réalisation des activités a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de femmes ou réseau de femmes engagé et actif dans le processus de dialogue politique et de réconciliation nationale - % de leaders d'organisations féminines engagés dans le dialogue politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et politiques nationales - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières et humaines effectivement mobilisées et gérées efficacement

	Dans quelle mesure la réalisation des activités a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés aux ODD ?	Niveau de réalisation des objectifs du projet vis-à-vis des ODDs	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports UN, - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de sécurité propice pour la mise en œuvre des activités du projet - Respect des engagements entre les parties prenantes
2.2. Est-ce que le mécanisme de coordination du projet entre les agences a-t-il été fonctionnel et efficace ?	Le mécanisme de coordination entre agences a-t-il été mise à profit ? si oui comment a-t-il fonctionné ?	Degré de prise en compte du mécanisme de coordination être agences dans la mise en œuvre du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens Equipe de projet, et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation 	
2.3. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?	Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de textes juridiques révisés pour promouvoir l'égalité de sexes - Nombre de femmes et différents groupes ou plateformes de femmes fonctionnelles dont les capacités sont renforcées - % accrue des femmes leaders membres des plateformes ciblées qui s'engagent dans les initiatives politiques et citoyennes - Amélioration de la représentation et du leadership des femmes dans les initiatives communautaires de cohésion sociale et de réduction de la violence 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes - Visites exploratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation 	
	Quelles sont les facteurs positifs qui ont contribué à leur réalisation ?	Liste des facteurs positifs identifiés et décrites	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
	Quels sont les facteurs négatifs ayant influencés la réalisation des résultats attendus ?	Liste des facteurs négatifs identifiés et décrites	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
2.4. De quelle manière les résultats du projet ont contribué à des changements structurels vis-à-vis des moteurs de conflit ?	En quoi les résultats du projet ont-ils contribué à des changements structurels face aux moteurs de conflit ?	Liste des effets attribuables au projet	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
3. Efficience					

3.1. Dans quelle mesure les composantes du projet étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?	Dans quelle mesure les composantes du projet avaient-elles été coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?	Degré de coordination entre les composantes du projet	- Documents projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	- Mécanisme de coordination fonctionnel - Ressources financières effectivement mobilisées - Appui permanent du gouvernement
	Dans quelle mesure les synergies existantes entre les deux agences ont-elles contribué aux progrès accomplis ?	Degré et fonctionnement des synergies développées et attribuables au projet	- Documents projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
3.2. Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du projet ?	Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?	- Nombre et profil du personnel existant - Variation du personnel au cours de la vie du projet	- Documents projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
	Dans quelle mesure les ressources du projet ont-elles été utilisées pour la réalisation des résultats escomptés ?	Niveau de ressources vis-à-vis des besoins du projet (activités)	- Documents projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire	
3.3. Les produits et services ont-ils été livrés à temps à moindre coût grâce à l'adoption et / ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?	Dans quelle mesure les produits et services ont-ils été livrés suivant le timing préétabli ?	Existence ou non des retards dans la livraison des produits et services	- Documents projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
	Serait-il possible de réaliser les mêmes résultats à moindre coût dans un contexte similaire ? si oui, comment ?	Performance du projet vis-à-vis des contraintes en présence	- Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
4. Durabilité					
4.1. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du projet conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?	Existe-t-il un mécanisme de durabilité des acquis du projet ?	Mécanisme de durabilité existante et fonctionnel	- Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation	- Stabilité politique - Stabilité sécuritaire
	Y a-t-il des éléments de l'intervention qui sont pris en charge par le	Nombre d'actions prises en charge par le gouvernement dans la mise en œuvre du projet	- Documents projet, rapports et Politiques nationales	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	

	Gouvernement Centrafricain ?		- Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	
4.2. Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?	Quelles sont les synergies durables pouvant garantir la durabilité des résultats du projet ?	Liste des synergies établis et fonctionnelles pour la durabilité des résultats du projet	- Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes	- Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation
4.3. À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?	Dans quelle mesure les différents partenariats entre les Agences récipiendaires ont-ils conduit à des changements durables du projet ?	Liste des changements durables attribuables aux partenariats entre les agences SUN	- Documents projet et partenaires - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
	Dans quelle mesure les différents partenariats entre les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables du projet ?	Liste des changements durables attribuables aux partenariats entre les entités gouvernementales et OSCs	- Documents et rapports projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
4.4. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du projet conjoint, au niveau local et national ?	Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau local ?	Liste et nature des éléments probants susceptibles de conduire aux transformations durables au niveau local	- Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
	Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau national ?	Liste et nature des éléments probants susceptibles de conduire aux transformations durables au niveau national	- Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
	Quelle aurait été la meilleure approche	Approche potentiellement adaptée et réalisable dans le temps	- Entretiens Equipe de projet,	- Interviews

	d'intervention pour assurer plus de durabilité aux acquis du projet ?		gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes	- Exploration /Analyse secondaire - Triangulation	
5. Genre, Equité et Droits humains					
5.1. Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?	Le projet a-t-il intégré les principes d'égalité des sexes dans sa conception et sa mise œuvre ?	Degré d'intégration des principes d'égalité des sexes dans la conception et mise en œuvre du projet	- Documents projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
5.2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?	De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre ?	Stratégie de gestion des causes d'inégalité de genre	- Documents projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	- Stabilité politique - Engagement effectif des femmes et groupes de leaders femmes - Engagement et participation des groupes vulnérables (marginalisés)
	De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes d'implication des groupes marginalisés ?	Stratégie de gestion des besoins des groupes marginalisés	- Documents et rapports projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
5.3. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / nationale ?	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la l'inclusion nationale ?	Degré de considération des principes de droits humains et d'efficacité du développement à l'inclusion nationale	- Documents projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la redevabilité / nationale ?	Degré de considération des principes de droits humains et d'efficacité du développement à la redevabilité nationale	- Documents et rapports projet - Entretiens Equipe de projet, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation	
6. Participation					

6.1. Quelles sont les preuves de l'implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	Comment est-ce que le projet a-t-il impliqué les bénéficiaires dans sa conception ?	Typologie et formes de participation des bénéficiaires dans la conception du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe de projet, - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité politique et retour de la paix - Engagement et participation des bénéficiaires dans la conception et mise en œuvre du projet
	Comment est-ce que le projet a-t-il impliqué les bénéficiaires dans sa mise en œuvre ?	Typologie et formes de participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet			
7. Inclusion du handicap					
7.1. Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception du projet ?	Typologie et formes de participation des personnes handicapées dans la conception du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe de projet, Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité politique et retour de la paix - Engagement et participation des personnes handicapées dans la conception et mise en œuvre du projet
	Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du projet ?	Typologie et formes de participation des personnes handicapées dans la mise en œuvre du projet			
7.2. Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?	Quelles sont les barrières à l'implication des personnes handicapées à la conception et mise en œuvre du projet ?	Liste des barrières et mesures d'implication des bénéficiaires dans la conception et mise en œuvre du projet			

Annexe 4 : Liste des parties prenantes consultées

Agences Onusiennes

No	Noms et prénoms	Genre	Fonction	Organisations
1	Kévin Tanguy DEMANOU	Masculin	Program Analyst	ONU FEMMES
2	Jean-Jacques Anderson N'GBARAMOU	Masculin	Spécialiste de rapportage, du planning, Suivi et évaluation	
3	Salvador NKURUNZIZA	Masculin	Coordonateur pays	
4	Lou Akusua De GIULI	Féminin	Women Empowerment Officer	
5	Fatim THIAM	Féminin	Chargé des Ressources Humaines	
6	Cyuma MBAYIHA	Masculin	Conseiller Régional de suivi et évaluation	
7	Christine META MPINDA	Féminin	Spécialiste du Genre	PNUD
8	Alpha AMADOU BAH	Masculin	Chargé des programmes	
9	Elisabeth BASSEMECK	Féminin	Chef de Bureau Bambari	
10	Didier Ibrahim Florentin	Masculin	Chargé de programme	
11	Nelly Diane GOTTO	Féminin	Assistante de bureau	
12	Eric Yvon DALANGUERE	Masculin	Chef de Bureau Bossangoa	
13	Ginette Magale PETONZOPA SIATEMOKO	Féminin	Assistante de programme	United Nations Peace Building Fund (PBF)
14	Anatole NDOMA	Masculin	Expert Suivi et Evaluation	
15	Natacha KUNAMA	Féminin	Coordonnatrice	MINUSCA
16	Alessandra TRABATTONI	Féminin	Officier Senior Chargée des Affaires Politiques	

Gouvernement

No	Noms et prénoms	Genre	Fonction	Organisations
1	Théodore KOINAM	Masculin	Directeur Général Promotion Genre	Ministère de la promotion de la Femme
2	AGUENE KOMBOY Gypsiane Roche	Féminin	Expert Genre et Elections	Autorité Nationale des Élections (ANE)
3	Sylvain DEMANGHO	Masculin	Chargé de Mission	Ministère de l'action humanitaire

4	Pierre DANAGUERE	Masculin	Maire	Mairie de Bossangoa
5	Béatrice HON EPAYE	Féminin	Parlementaire (Présidente)	Forum des femmes parlementaires
6	Paul Valentin MBOUNGUE	Masculin	Directeur Régional Bossangoa	Direction Régionale Affaires Sociales

Organisations partenaires de mise en œuvre

No	Noms et prénoms	Genre	Fonction	Organisations
1	Marguerite RAMADAN	Féminin	Présidente Nationale	Organisation des Femmes Centrafricaine (OFCA)
2	Chantal Solange TOUABENA	Féminin	Coordonnatrice	Planete Femme Centrafique (PFC)
3	Yancinth GOUBA	Masculin	Chargé des Programmes	
4	Robert ZOGBEU TIA	Masculin	Coordonnateur	CLIRA
5	Lina EKOMO	Féminin	Présidente	RELEFCA
6	Félicité KO NGANA	Féminin	Présidente	Réseau des Femmes Anciennes Mistres et Parlementaires (REFAMP)
7	Emilie Béatrice EPAYE	Féminin	Présidente	Forum des Femmes Parlemetaires (Assemblée Nationale Centrafrique)
8	David Bernadette GOMINA PANPALI	Féminin	Vice-Présidente	

Organisations de femmes bénéficiaires

No	Noms et prénoms	Genre	Fonction	Organisations
RELEFCA				
1	VIDAKPA Marina	F	Coordonnatrice Sibut	RELEFCA
2	NGITIMALA PATAOKO Rosalie	F	Volontaire	RELEFCA
3	MARIRE Marie	F	Conseillère	RELEFCA
Planète Femmes Centrafricaine				
1	OUEFIO Benoit	M	Volontaire	Planete Femmes
2	NABANDA Christiane	F	Volontaire	Planete Femmes
3	PATRICE	M	Volontaire	Planete Femmes
4	DONZON PENDE Philippe	M	Coach	Planete Femmes

5	MBOUNGUE Paul Valentin	M	Point Focal Bossangoa	Planete Femmes
Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA)				
1	YETOMANE Celestin	M	Point Focal Bambari	OFCA
2	NDARATA Christine	F	Coach	OFCA
3	YETOMANE Celestin	M	Point focal et Coach	OFCA
4	GRES-MAMADOU Alexi	M	Coach	OFCA
5	OUARANDJI Victor	M	Coach	OFCA
6	ABALENA Noel Parfait	M	Coach	OFCA
7	ZENABA Sallet	F	Coach	OFCA
8	MATCHIPATA Eudoxie	F	Membre	OFCA
9	YASSIBINGUI Locadi	F	Membre	OFCA
10	BANDOKA Mariette	F	Membre	OFCA
11	ZENABA Abdramane	F	Membre	OFCA
12	FADIMATOU Mahamat	F	Membre	OFCA
13	ADJENABOU Issa	F	Membre	OFCA
14	OKOGUIATOU Guidado	F	Membre	OFCA
15	AGUERAZOU Ariane	F	Volontaire	OFCA
16	KOVICKO Christian Gille	M	Volontaire	OFCA
17	KEMBY Noélla Fernande	F	Volontaire	OFCA
18	OUAKRINGA Isabelle	F	Volontaire	OFCA
19	SANZE Justin	M	Volontaire	OFCA
20	NGUIAMANDJI Adéline	F	Volontaire	OFCA
21	KOUZOUNE Christelle	F	Volontaire	OFCA
22	MAMADOU Carole	F	Volontaire	OFCA
23	OROGBO Aimée Rosine	F	Volontaire	OFCA
24	YASSIMOUDJOU Hermine	F	Volontaire	OFCA
25	KOTAZO Eveline	F	Volontaire	OFCA
26	NDJANGUE Guillaume	M	Volontaire	OFCA
27	MANEHOU Chanel	M	Volontaire	OFCA
28	DEMBA Thierry Vital	M	Volontaire	OFCA

29	M'BALANGOU Dieu Beni	M	Volontaire	OFCA
30	ENDJIZAMA Dieu Beni	M	Volontaire	OFCA
31	KOUENI Flora	F	Volontaire	OFCA
32	KRAGOUNI Valentin	M	Volontaire	OFCA
33	BAMA Huguette	F	Volontaire	OFCA
34	WAKINDE Clarence	F	Volontaire	OFCA
35	SAMIRA Abass	F	Volontaire	OFCA
36	SALLE Mahamat	M	Volontaire	OFCA
37	YONGOLLIA Privat	M	Volontaire	OFCA
38	MBESSON Dieu Beni	M	Volontaire	OFCA
39	WABALET Naomie	F	Volontaire	OFCA
40	REDJEYO Falome	F	Volontaire	OFCA
41	ACHTA Ousmane	F	Volontaire	OFCA
42	AMINA Soulailla	F	Volontaire	OFCA
43	ANDJANDJI Delpy Chrislove	M	Volontaire	OFCA
44	KEMBY Noella Fernande	F	Volontaire	OFCA
45	KIDJIGRA Alain Patrick	M	Volontaire	OFCA
46	KOTAZO Hervé	M	Volontaire	OFCA
47	WALAGUEMO Crisdin	M	Volontaire	OFCA

Annexe 5 : Calendrier détaillé de la mission

EVALUATION FINALE DU PROJET CONJOINT ONU Femmes/PNUD « Femmes, arbres de Paix : Pionnières de la gouvernance locale inclusive en RCA »

Plan de travail (20/10/2020 – 15/12/2020)

Equipe de consultants

- Serge Eric Yakeu (CE), Consultant International (Chef d'équipe)
- Martial Tanguy Ouakouma Nambozoumna, National Consultant

Dates	Activités
20/10/2020	Finalisation des Termes contractuels
21 Oct.	Partage des documents pour la revue de littérature
22 Oct.	Rencontre initiale entre Consultants et ONU Femmes (virtuelle)
27 Oct.	Revue de littérature, design et soumission du draft de rapport de démarrage (LIVRABLE 1)
30 Oct.	Réception des commentaires du groupe de référence
03 Nov.	Soumission version finale du rapport de démarrage
06 Nov.	Arrivée du Consultant International à Ottawa - Bangui
09 – 10 Nov.	Rencontre de briefing des consultants par l'équipe du Projet (ONU Femmes) Consolidation des Outils de collecte et validation du calendrier de visites de terrain
10 - 12 Nov.	Collecte des données primaires à Bangui avec les partenaires d'exécution, publiques et d'appui aux interventions similaires
13 – 14 Nov.	Entretiens et visites de terrain avec les groupes de bénéficiaires à Sibut
18 – 22 Nov.	Entretiens et visites de terrain avec les groupes de bénéficiaires à Bambari
23 – 25 Nov.	Complément d'entretiens avec les partenaires à Bangui ; Synthèse, préparation de l'atelier de débriefing sur les résultats préliminaires
	Collecte des données primaires complémentaires par le Consultant national (Entretiens et visites de terrain avec les groupes de bénéficiaires à Bossangoa)
25 Nov.	Atelier de présentation des résultats préliminaires, LIVRABLE 2
26 Nov.	Voyage retour du Consultant international Bangui - Ottawa
28 Nov. – 08 Déc.	Dépouillement et analyse des données, Production et soumission du rapport final provisoire de l'évaluation (LIVRABLE 3)
12 Déc.	Réception des commentaires du groupe de référence
15 Déc. 2020	Intégration des commentaires du groupe de référence et soumission du rapport final d'évaluation (LIVRABLE 4)

Annexe 6 : Outils de collecte des données primaires

Guide d'entretien pour Agences ONU Femmes & PNUD (Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du Projet Conjoint (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date: _____

Nom & prénom: _____ Fonction: _____

Organisation: _____

Pertinence

1. Les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du programme préalablement définis ?

1.1. Les activités convergent-ils avec les objectifs du projet préalablement définis ?

1.2. Les résultats convergent-ils avec les objectifs du projet préalablement définis ?

2. Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?

2.1. Le projet conjoint est-il aligné aux politiques nationales en matière de promotion de la participation politique et de leadership des femmes ?

2.2. L'intervention répond-elle aux problèmes identifiés (besoins des femmes et filles) ?

Efficacité

3. Dans quelle mesure la réalisation des activités a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix ?

3.1. Dans quelle mesure la réalisation des activités a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix ?

3.2. Dans quelle mesure la réalisation des activités a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés aux ODD ?

4. Est-ce que le mécanisme de coordination du projet entre les agences a-été fonctionnel et efficace ?

4.1. Le mécanisme de coordination entre agences a-t-il été mise à profit ? si oui comment a-t-il fonctionné ?

5. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?

5.1. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ?

5.2. Quelles sont les facteurs positifs qui ont contribué à leur réalisation ?

5.3. Quels sont les facteurs négatifs ayant influencés la réalisation des résultats attendus ?

6. De quelle manière les résultats du projet ont contribué à des changements structurels vis-à-vis des moteurs de conflit ?

6.1. En quoi les résultats du projet ont-ils contribué à des changements structurels face aux moteurs de conflit ?

Efficiences

7. Dans quelle mesure les composantes du projet étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?

7.1. Dans quelle mesure les composantes du projet avaient-elles été coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?

7.2. Dans quelle mesure les synergies existantes entre les deux agences ont-elles contribué aux progrès accomplis ?

8. Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du projet ?

8.1. Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?

8.2. Dans quelle mesure les ressources du projet ont-elles été utilisées pour la réalisation des résultats escomptés ?

9. Les produits et services ont-ils été livrés à temps à moindre coût grâce à l'adoption et / ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

9.1. Dans quelle mesure les produits et services ont-ils été livrés suivant le timing préétabli ?

9.2. Serait-il possible de réaliser les mêmes résultats à moindre coût dans un contexte similaire ? si oui, comment ?

Durabilité

10. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?

10.1. Existe-t-il un mécanisme de durabilité des acquis du projet ?

10.2. Y a-t-il des éléments de l'intervention qui sont pris en charge par le Gouvernement Centrafricain ?

11. Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?

11.1. Quelles sont les synergies durables pouvant garantir la durabilité des résultats du projet ?

12. À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?

12.1. Dans quelle mesure les différents partenariats entre les Agences récipiendaires ont-ils conduit à des changements durables du projet ?

12.2. Dans quelle mesure les différents partenariats entre les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables du projet ?

13. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du projet conjoint, au niveau local et national ?

13.1. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau local ?

13.2. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau national ?

13.3. Quelle aurait été la meilleure approche d'intervention pour assurer plus de durabilité aux acquis du projet ?

Genre, Equité et droits humains

14. Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?

14.1. Le projet a-t-il intégré les principes d'égalité des sexes dans sa conception et sa mise œuvre ?

15. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?

15.1. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre ?

15.2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes d'implication des groupes marginalisés ?

16. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / nationale ?

16.1. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la l'inclusion nationale ?

16.2. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la redevabilité / nationale ?

Participation

17. Quelles sont les preuves de l'implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

17.1. Comment est-ce que le projet a-t-il impliqué les bénéficiaires dans sa conception ?

17.2. Comment est-ce que le projet a-t-il impliqué les bénéficiaires dans sa mise en œuvre ?

Inclusion du handicap

18. Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

18.1. Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception du projet ?

18.2. Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du projet ?

19. Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

19.1. Quelles sont les barrières à l'implication des personnes handicapées à la conception et mise en œuvre du projet ?

MERCI POUR VOTRE AIMABLE PARTICIPATION !

Guide d'entretien pour les institutions Gouvernementales

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du Projet Conjoint (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date: _____

Nom & prénom: _____ Fonction: _____

Organisation: _____

Pertinence

1. Les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du programme préalablement définis ?

1.1. Les activités convergent-ils avec les objectifs du projet préalablement définis ?

1.2. Les résultats convergent-ils avec les objectifs du projet préalablement définis ?

2. Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?

2.1. Le projet conjoint est-il aligné aux politiques nationales en matière de promotion de la participation politique et de leadership des femmes ?

2.2. L'intervention répond-elle aux problèmes identifiés (besoins des femmes et filles) ?

Efficacité

3. Dans quelle mesure la réalisation des activités a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix ?

3.1. Dans quelle mesure la réalisation des activités a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix ?

3.2. Dans quelle mesure la réalisation des activités a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés aux ODD ?

4. Est-ce que le mécanisme de coordination du projet entre les agences a-été fonctionnel et efficace ?

4.1. Le mécanisme de coordination entre agences a-t-il été mise à profit ? si oui comment a-t-il fonctionné ?

5. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?

5.1. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ?

5.2. Quelles sont les facteurs positifs qui ont contribué à leur réalisation ?

5.3. Quels sont les facteurs négatifs ayant influencés la réalisation des résultats attendus ?

6. De quelle manière les résultats du projet ont contribué à des changements structurels vis-à-vis des moteurs de conflit ?

6.1. En quoi les résultats du projet ont-ils contribué à des changements structurels face aux moteurs de conflit ?

Efficienne

7. Dans quelle mesure les composantes du projet étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?

7.1. Dans quelle mesure les composantes du projet avaient-elles été coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?

7.2. Dans quelle mesure les synergies existantes entre les deux agences ont-elles contribué aux progrès accomplis ?

8. Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du projet ?

8.1. Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?

8.2. Dans quelle mesure les ressources du projet ont-elles été utilisées pour la réalisation des résultats escomptés ?

9. Les produits et services ont-ils été livrés à temps à moindre coût grâce à l'adoption et / ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

9.1. Dans quelle mesure les produits et services ont-ils été livrés suivant le timing préétabli ?

9.2. Serait-il possible de réaliser les mêmes résultats à moindre coût dans un contexte similaire ? si oui, comment ?

Durabilité

10. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?

10.1. Existe-t-il un mécanisme de durabilité des acquis du projet ?

10.2. Y a-t-il des éléments de l'intervention qui sont pris en charge par le Gouvernement Centrafricain ?

11. Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?

11.1. Quelles sont les synergies durables pouvant garantir la durabilité des résultats du projet ?

12. À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?

12.1. Dans quelle mesure les différents partenariats entre les Agences récipiendaires ont-ils conduit à des changements durables du projet ?

12.2. Dans quelle mesure les différents partenariats entre les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables du projet ?

13. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du projet conjoint, au niveau local et national ?

13.1. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau local ?

13.2. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau national ?

13.3. Quelle aurait été la meilleure approche d'intervention pour assurer plus de durabilité aux acquis du projet ?

Genre, Equité et droits humains

14. Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?

14.1. Le projet a-t-il intégré les principes d'égalité des sexes dans sa conception et sa mise œuvre ?

15. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?

15.1. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre ?

15.2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes d'implication des groupes marginalisés ?

16. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / nationale ?

16.1. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la l'inclusion nationale ?

16.2. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la redevabilité / nationale ?

Participation

17. Quelles sont les preuves de l'implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

17.1. Comment est-ce que le projet a-t-il impliqué les bénéficiaires dans sa conception ?

17.2. Comment est-ce que le projet a-t-il impliqué les bénéficiaires dans sa mise en œuvre ?

Inclusion du handicap

18. Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

18.1. Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception du projet ?

18.2. Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du projet ?

19. Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

19.1. Quelles sont les barrières à l'implication des personnes handicapées à la conception et mise en œuvre du projet ?

MERCI POUR VOTRE AIMABLE PARTICIPATION !

Guide d'entretien pour Entretiens de groupes avec ONGs et Organisation de la Société Civile (Groupes et organisations de femmes)
(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du Projet Conjoint (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date: _____

Organisation: _____

Introduction

1. Quels sont les défis les plus vivants rencontrés par la communauté ? Par exemple. Pour femmes et jeunes filles ?
2. Qui sont les plus vulnérables et pourquoi ?
3. Comment ces défis ont-ils changé au cours des cinq dernières années ?
4. Quel type de soutien avez-vous reçu au cours des cinq dernières années ? Par qui ?
5. Qui contrôle les ressources dans votre communauté ? Et pourquoi ?
6. Existe-t-il des barrières culturelles au changement ?

Appréciation du projet

1. Le projet a-t-il répondu à vos besoins ? Si oui Comment ? Si non, pourquoi ?
2. Dans quelle mesure les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du projet préalablement définis ?
3. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?
4. Qu'est-ce qui a changé par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?
5. Le projet dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?
6. Dans quelle mesure les composantes du projet conjoint étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?
7. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du projet conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
8. Dans quelle mesure le projet conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?
9. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du projet conjoint, au niveau local et national ?
10. De quelle manière le projet pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?

-
11. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?
 12. Le projet a-t-il pris en compte la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale notamment pour les personnes vivant avec un handicap ?

MERCI POUR VOTRE AIMABLE PARTICIPATION !

Checklist structurée pour visites et observations de terrain
(Avec photographies des réalisations physiques si existantes)

Date : _____

Région : _____ Commune : _____ Localité : _____

NB: Les observations seront complétées si et seulement si les visites de terrain sont envisageables.

Ob1.

Ob2.

Ob3.

Ob4.

Ob5.

Ob6.

Ob7.

Ob8. Autres observations spécifiques (A compléter)

- Contrats (Collaboration)
- Autres observations importantes
- Commentaires sur les observations

Annexe 7 : Profils des Experts

Serge Eric Yakeu (CE), Consultant International (Chef d'équipe)

Serge Eric est un Évaluateur Accrédité (CE) et parfaitement bilingue (Français et Anglais). Pendant plus de 15 ans, il a mené des évaluations en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie, dans divers environnements, notamment les villes, les villages, les forêts, le Sahel et la savane. Il a collaboré avec des parties prenantes à plusieurs niveaux, y compris des organisations communautaires, des donateurs / bailleurs de fonds tels que l'USAID, les Affaires Mondiales Canada, l'UE ; des hauts responsables des missions diplomatiques, des agences gouvernementales, des agences partenaires et des agences du système des Nations Unies telles que le FIDA au Tchad et au Sénégal; La FAO au Tchad, au Cameroun, en RD Congo, au Lesotho et en Tanzanie; l'ONUDI au Tchad et en Autriche; l'OCDE aux Philippines et Allemagne; l'USAID au Mali; l'ILPRI au Mali; l'ICRAF au Cameroun et au Congo; L'UNESCO au Ghana, au Nigeria, en Tanzanie et en France; le BIT au Sénégal et au Cameroun; l'ONU Femmes en RCA et au Cameroun ou encore le PAM en Italie et au Cameroun, et avec l'UNICEF au Burkina Faso, Libéria, Nigeria, Guinée Bissau, Sénégal, et Côte d'Ivoire. Serge Eric a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs études et évaluations dans plus de 55 pays dans le monde entier et dans des environnements complexes et humanitaires, individuellement ou en équipe. Il a travaillé dans 24 pays d'Afrique, 7 d'Europe, 3 d'Asie, 3 du Moyen-Orient et 2 pays de l'Amérique du Nord. Il a également partagé des connaissances en matière d'évaluation en Amérique latine (Mexique et Brésil) et dans les Caraïbes (Barbades, Haïti et Trinidad & Tobago). La plupart des travaux nécessitaient une sensibilité culturelle, une éthique et la connaissance des normes pratiques très fortes. Avec sa capacité à gérer les approches participatives en plus de ses connaissances et de ses compétences en leadership, il s'adapte facilement à différents environnements culturels.

En outre, il est très actif en tant que Conseiller pour l'émancipation des jeunes afin de les intégrer dans le domaine de l'évaluation, en particulier au sein de réseaux professionnels tels que l'Association Africaine d'Évaluation (AfrEA) où il a exercé les fonctions de président, l'Association Camerounaise pour le développement de l'Évaluation (CaDEA) où il a animé plusieurs ateliers de formation en évaluation, la Société Canadienne d'Évaluation (SCÉ) où il a offert des webinaires sur l'évaluation participative et sert de Révisseur Scientifique au Journal Canadien d'Évaluation, l'Association Internationale pour le Développement de l'Évaluation (IDEAS) où il est membre à vie et a facilité plusieurs ateliers de formation, l'Association Canadienne pour les Professionnels du Développement International (CAIDP) et le réseau « EvalIndigenous » de l'Initiative EvalPartners où il est le Président depuis janvier 2019 en Nouvelle Zélande.

Son parcours académique couvre un Double Master International en Sciences du Développement Rural en Belgique conjointement avec l'Université de Pise (Italie), Wageningen (Pays-Bas), l'université de Humboldt en Allemagne, et Rennes en France ; une Maîtrise en méthodologie de la recherche et statistiques (Wageningen au Pays-Bas), un Diplôme d'Ingénieur agronome spécialisé en Économie Agricole et Sociologie Rurale, et une License en Biochimie option nutrition humaine (Cameroun). Serge Eric possède une douzaine de certificats internationaux en coopération internationale (coopération Nord / Sud), en méthodologies de recherche en sciences sociales, en planification et évaluation du développement, en genre et équité.

Expertise: planification et projet / gestion de programme, assistance humanitaire, évaluation de la vulnérabilité et renforcement de la résilience, initiatives de consolidation de la paix et de transition, développement communautaire, développement agricole et rural, analyse de la chaîne de valeur, inclusion financière et aide aux petites subventions, évaluation des capacités, initiatives en matière d'éducation et de formation professionnelle,

politiques de réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition, évaluation axée sur le genre et l'équité, économie de l'environnement et gestion des ressources naturelles.

Pour plus de détails sur son profile, références disponibles à : <https://www.linkedin.com/in/serge-eric-yakeu-djiam-lab15140/>

Consultant National

Martial Tanguy Ouakouma Nambozoumna, Consultant National

Martial Tanguy est un Consultant Évaluateur Indépendant qui parle couramment le Français et Sango. Pendant 5 ans, il a mené des évaluations uniquement en République Centrafricaine notamment dans les préfectures de l'Ouham, l'Ouham Pendé, Haut-Mbomou, Basse-Kotto, Haute-Kotto, Mambéré-Kadeï et Lobaye dans le compte d'au moins 5 organisations différentes, dans divers environnements, notamment les villes, les villages, les forêts, le Sahel et la savane. Il a collaboré avec des parties prenantes à plusieurs niveaux, y compris des organismes internationaux, des organes de système des nations unies et les organisations non gouvernementales en RCA tels que l'OMS, le BIT, la Banque Mondiale, le PAM, les ONGs Oxfam, War Child, Fun Church Aid, Coopi, IRC, Fondation Hirondelle, Cabinet International OAG base à Douala, Cabinet International CMC basé à Bruxelles, Cabinet International Lise Consultancy basé au Pays Bas et des agences gouvernementales.

Martial Tanguy a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs études et évaluations des environnements complexes et humanitaires, individuellement ou en équipe. La plupart de ces travaux nécessitaient une sensibilité culturelle, une éthique et la connaissance des normes pratiques très fortes. Avec sa capacité à gérer les approches participatives en plus de ses connaissances et de ses compétences en leadership, il s'adapte facilement à différents environnements culturels.

En outre, il a travaillé comme Chef de Service des Etudes et Recherches à l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASSES) pendant au moins 3 ans, Consultant Responsable de Suivi-Evaluation de la Fondation Hirondelle/Fondation NdekeLuka. Il s'adapte très vite dans un milieu multiculturel et apte a exercé ces taches.

Il a animé plusieurs formations dans le domaine de collecte des données sur le plan national à savoir l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire (2017, 2018 et 2020), l'Enquête Nationale sur la Monographie Commune (2018 et 2019), l'Etude d'Impact de COVID19 sur l'économie et la sécurité alimentaire des ménages en RCA (2020).

Son parcours académique couvre un Master II International en Statistique Agricole au Cameroun à Yaoundé à l'Institut Sous régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA-CEMAC), un diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSA) d'Abidjan en Côte d'Ivoire, un Diplôme de Technicien Supérieur de la Statistique à l'ISSEA de Yaoundé (Cameroun). Martial Tanguy possède une douzaine de certificats Nationaux et internationaux, en méthodologies de recherche quantitative et qualitative, en planification et évaluation du développement, en évaluation du genre, en qualité des données, en analyse des indicateurs de la sécurité alimentaire et en cartographie numérique.

Expertise : planification et projet / gestion de programme, évaluation de la vulnérabilité et renforcement de la résilience, consolidation de la paix, développement agricole, formation des étudiants en technique statistiques, sécurité alimentaire et nutrition. Pour plus de détails sur son profile, références disponibles à : www.linkedin.com/in/martial-tanguy-ouakouma-1301a3ba/

Annexe 8 : Cadre des résultats du projet conjoint



Annexe B_Cadre
des résultats_Projet

Annexe 9 : Liste des participants à l'atelier de présentation des résultats et conclusions préliminaires

Organisatons	Noms et prénoms	Genre	contacts
ONU Femmes	Kevin Tanguy DEMANOU	Masculin	kevin.demanou@unwomen.org +23672621585
	Jean Jacques N'GBARAMOU	Masculin	j.ngbaramou@unwomen.org +23675091047
	Lou Akusua De Giuli	Féminin	lou.degiuli@unwomen.org
PNUD	Mme Christine Meta	Féminin	christine.meta@undp.org +22575147848
	Mpinda Ginette Magale Petonzopa Siatemoko	Féminin	ginette-magale.petonzopa@undp.org +23675505377
Clira	Salsain Bambo	Masculin	bsclaver@gmail.com